

TRAVAIL ET BANALITÉ DU MAL

par Joseph TORRENTE*

Un travail de connaissance sur la Shoah met à rude épreuve les certitudes les plus solides. Le devoir de mémoire, le juste respect dû aux victimes font que ce thème ne peut pas s'aborder de n'importe quelle manière. Un tel travail doit composer nécessairement avec le paradoxe d'une historiographie purement descriptive et d'une histoire compréhensive. Cela oblige à poser très nettement les préjugés sur lesquels repose le travail de connaissance.

Mon premier préjugé est que la Shoah est le mal. Ce préjugé pose plusieurs problèmes. Qu'est-ce que le mal ? En quoi la Shoah pourrait le représenter. Autant le dire, nous ne répondrons pas à ces questions. Notre préjugé repose en effet sur le fait que nous ne pouvons pas définir intellectuellement, rationnellement, les concepts de Shoah et de mal. Il n'y a pas, à notre connaissance, de définitions satisfaisantes. En revanche, la Shoah est une réalité historique. Et cette réalité historique nous semble pouvoir représenter ce qu'a pu représenter le mal traditionnellement, ce que nous devons rejeter radicalement. D'une certaine façon, la Shoah est le représentant réaliste du mal. Aussi, en approchant le phénomène de la Shoah, on peut tenter d'approcher le concept de mal. Cette identification met l'accent sur le mot *être* dans la définition : « La Shoah est le mal. » Cette manière de procéder peut décevoir et paraître arbitraire. Pourtant, cela est une pratique courante en science et ailleurs. Quelle définition pouvons-nous avoir de l'énergie en science physique ? De la même façon, nous apprenons les couleurs non à partir d'une définition mais à partir de l'expérience des couleurs. Cela veut dire que nous pouvons apprendre ce qu'est le mal à partir de la réalité histo-

* Psychiatre, auteur d'une thèse de doctorat (CNAM) intitulée : *La Souffrance au travail. Entre servitude et soumission* (1999).

rique que fut la Shoah. Cela étant, plusieurs points ne seront pas discutés. La Shoah a véritablement existé. La Shoah est le mal au lieu de n'être qu'une forme partielle, même majeure, du mal. Le problème demeure toutefois de savoir, à chaque fois, si telle ou telle description, compréhension, explication ou conceptualisation concernant la Shoah peut représenter le mal, c'est-à-dire l'essence même de la Shoah. Cela est d'autant plus difficile que c'est l'ensemble de la Shoah qui est le mal et pas seulement tel ou tel aspect. Ces éléments partiels n'apportent quelque chose d'utile à la compréhension globale de la Shoah, à la compréhension de son essence maléfique, que lorsqu'ils entrevoient non pas une explication totale, et impossible de la Shoah, mais une compréhension de la Shoah dans sa totalité. Comme le concept de *banalité du mal* qu'a apporté Hannah Arendt.

C'est à partir de là qu'un point de vue est nécessaire, car jamais un phénomène d'une telle ampleur ne peut se réduire à quelques explications totalisantes. Il nous faut adopter un point de vue pour pouvoir tenter d'apporter un éclairage limité mais que nous espérons utile à l'histoire de la Shoah.

En ce qui nous concerne, il nous a semblé important de nous concentrer sur l'action des meurtriers, (souvent appelés « bourreaux » en raison du fait qu'il s'est agi d'assassins d'État et non de meurtriers hors la loi). C'est qu'il n'y a rien à comprendre du côté des victimes, leur souffrance est indicible, leurs actions, dérisoires face à l'abandon dans lequel elles furent placées. Les victimes ne sont pas les complices des meurtriers. Ce sont les victimes. S'il y a un effort à faire dans le registre de la compréhension, c'est bien du côté des meurtriers. Ce sont eux qui ont généré et organisé la Shoah.

N'étant pas historien, notre méthode de travail a consisté à lire des récits historiques avec les outils de l'analyse psychopathologique du travail. Ces récits se sont présentés à nous comme des objets censés représenter la réalité de la Shoah, mais ils n'en sont évidemment qu'un reflet partiel. Il s'est donc agi de travailler ces textes. Notre tendance « spontanée » est de les travailler au corps, détail par détail, afin de leur faire expliciter ce qu'ils ne disent pas, de chercher les incohérences, les contradictions, les lacunes aussi. Dans cet article, il m'est impossible de présenter un travail de ce genre au cours de ses différents cheminements. Ce sont les résultats seuls que le lecteur pourra lire, accompagnés d'arguments, je l'espère, convaincants.

Deux concepts seront plus particulièrement utilisés. Le premier, original, est celui de *travail du mal* que je développerais davantage. Le deuxième est celui de *banalité du mal* qu'a proposé par Hannah Arendt à propos d'Eichmann.

Mes conceptions de la Shoah sont largement redevables aux travaux de Raul Hilberg et, en particulier, au point de vue qu'il adopte en considérant

le phénomène massif de la destruction des Juifs comme un *travail* dont la visée est un génocide. C'est à ce travail en tant que tel, que nous appelons le **travail du mal**, que nous nous intéressons. Il va de soi néanmoins que cette analyse particulière n'engage que moi-même. Par ailleurs, Hannah Arendt a introduit de façon imprécise l'expression de **banalité du mal** qui n'était pas un concept, expliquait-elle, mais seulement une « intuition ». Il nous paraît toutefois possible d'y apporter certains éclaircissements à la condition de travailler cette « intuition » sous sa signification clinique.

*
* *

En nous référant aux recherches de Raul Hilberg à propos du processus de destruction des Juifs d'Europe, nous supposons une connaissance préalable de l'étendue du génocide des Juifs d'Europe avec ses cinq à six millions de victimes, et il n'est ni possible ni pertinent dans le cadre de notre étude d'en dresser un tableau d'ensemble¹.

L'aspect de l'analyse d'Hilberg que nous voudrions mettre en avant est le point de vue original qu'il adopte en considérant le phénomène massif de destruction comme un travail dont la visée est un *génocide* (c'est-à-dire la disparition totale de toute une population). Nous ne rapportons donc pas l'ensemble des précisions historiques qu'apporte son étude mais seulement les éléments qui mettent en évidence le travail, les pratiques concrètes à l'œuvre dans la destruction des Juifs d'Europe. C'est à ce travail en tant que tel, que nous appelons le **travail du mal**, que nous nous intéresserons.

I. Réflexions sur l'organisation générale du processus

A. *En quel sens la destruction des Juifs d'Europe fut-elle le fait d'un travail ?*

La destruction des Juifs fut l'aboutissement d'un long processus de discrimination et de persécution. Hilberg propose de rendre compte de son évolution en décrivant cinq phases : définition des Juifs ; révocation des

1. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur au remarquable ouvrage de ce dernier. R. Hilberg, *La Destruction des Juifs d'Europe*, Fayard, Paris, 1988 (réédition Folio-Histoire en deux volumes). Ajoutons un hommage à l'exactitude des détails que les historiens parviennent à restituer à ce processus malgré la volonté évidente des chefs nazis d'effacer toutes les traces de leurs forfaits. Nous utiliserons souvent des citations de cet ouvrage. Ces dernières seront signalées par leurs numéros de pages entre parenthèse.

employés et expropriation des entreprises commerciales ; concentration ; exploitation de la main-d'œuvre et mesures de famine ; anéantissement et confiscation des effets personnels.

Si trois phases sont propres aux nécessités du processus même de destruction qui sont la définition, la concentration (ou l'arrestation) et l'anéantissement, d'autres étapes intermédiaires ont pour but de renforcer l'économie allemande dans son ensemble par l'expropriation des Juifs.

Mais il importe de souligner que Raoul Hilberg semble comprendre l'ensemble de ce processus de destruction comme la **production** d'une machine ou, pour mieux dire, d'**une entreprise bureaucratique** qui, de surcroît, se serait autonomisée de tout carcan légal, juridique ou administratif, tout en prenant appui sur l'ensemble du personnel administratif.

Ainsi, les Allemands ont mis en place une entreprise qui s'appuyait sur l'ensemble de l'administration allemande constituée, laquelle comprenait alors quatre systèmes hiérarchiques tous placés sous l'autorité du *Führer* : la bureaucratie ministérielle, celle des forces armées, celle de l'économie et celle du parti. Tous ces appareils administratifs allemands participèrent au processus à un degré ou à un autre. Il n'y avait pas une seule institution spécialisée dans la « Solution finale du problème juif ». « *L'appareil de destruction s'étendait de tous côtés ; il était diversifié et, avant tout, décentralisé [...] Pratiquement tous les services, bureaux et organismes plus ou moins officiels furent à un moment ou à un autre concernés par l'application des mesures anti-juives* » (53). Étant donnée l'étendue du processus et la minutie de sa réalisation, une telle centralisation eût de toute façon été impossible.

De plus, cette destruction fut accomplie par des hommes et des femmes en échange d'un salaire : le *judéocide* fut accompli par des employés *stricto sensu*. Fonctionnaires pour la plupart, certains ont accompli un travail qui, dans sa dimension la plus quotidienne, ne changeait guère de celui dont ils avaient l'habitude, mais dans le dessein d'accomplir une prescription qui, elle, était nouvelle¹. Décrets et lois rendaient un air de routine à un processus inhabituel.

Ainsi envisagé, ce processus est le produit d'une activité gigantesque et minutieuse de la part de travailleurs zélés, employés en général à temps partiel, surchargés de demandes à satisfaire sur les différents fronts de la

1. Eichmann illustre particulièrement bien le cas d'un bureaucrate efficace, considéré comme le contremaître de la destruction des Juifs d'Europe. Nous en discuterons plus loin. Mais il n'en est pas de même pour les policiers du bataillon qu'a étudié Browning.

guerre et qui trouvèrent cependant le temps et l'astuce nécessaires pour mener à bien ce processus. À la différence des comportements des administrateurs d'autres pays alliés ou satellites, le personnel de la bureaucratie allemande « *ne se laissait pas décourager par les problèmes, n'avait jamais recours aux faux-semblants comme les Italiens, ni à l'adoption de mesures symboliques comme les Hongrois, ni à de perpétuels atermoiements comme les Bulgares. Les administrateurs allemands donnaient le meilleur d'eux-mêmes. À la différence de leurs collaborateurs, les décideurs allemands ne se contentaient jamais du minimum : ils faisaient toujours le maximum* » (865). Ce point de vue reprend l'idée que le travail ne se réalise pas sans un apport autonome de la partie exécutante, la partie cachée de l'iceberg de la production. Mais ici Hilberg souligne la motivation des exécutants de la Shoah, qu'il comprend comme un processus laborieux et sensé pour ceux qui l'exécutèrent.

B. Une transgression admise de la légalité : motivation et coopération

Qu'il y ait eu une motivation (nous dirons parfois une « mobilisation psychique ») lors de la réalisation concrète du *meurtre de masse* transparait avec une particulière acuité à travers les incessantes transgressions de la loi qu'opérèrent les fonctionnaires zélés du génocide. Aussi, l'« exploit » du meurtre de masse nécessita que puisse s'exercer l'« esprit d'initiative » des fonctionnaires, leur autonomisation et, donc, leur implication de plus en plus affirmée. Nous allons développer cette idée.

L'ampleur du judéocide nécessitait une **immixtion extrêmement pointilleuse dans la vie privée de tous les citoyens**, juifs et non juifs, et la collaboration d'un très grand nombre de compétences : « *Nous trouvons parmi les agents du processus les techniciens hautement différenciés de l'inspection de l'armement, les responsables lointains du ministère des Postes et – dans l'opération capitale qui consistait à fournir des dossiers déterminant l'ascendance – les membres d'un clergé chrétien distant et sur la réserve. Ainsi, du point de vue structurel, l'appareil de destruction ne présentait pas de grandes différences avec l'ensemble de la société allemande organisée ; seule différait la fonction* » (857)¹.

Il fallait débattre et prendre des décisions dans un nombre impressionnant de domaines : cas des Juifs ou des Juives mariés à un Allemand non juif, paiement des notes de gaz et d'électricité laissées par les déportés, etc.,

1. En définitive, pour Hilberg, toute la communauté allemande organisée fut impliquée : « *Lorsqu'un processus s'insinue dans chaque phase de la vie humaine, il doit en dernier ressort puiser dans les réserves de la communauté organisée tout entière (ibid., 857).* »

voire meilleures méthodes pour tuer à moindre frais. Par exemple, la méthode choisie pour les chambres à gaz, l'utilisation du Zyklon B, obligeait à l'organisation judicieuse de sa livraison, car ce produit se détériorait dans son emballage au bout de trois mois et ne pouvait donc être stocké. Pourtant, jamais les SS ne furent à court de gaz. Ce qui relève de l'exploit en cette période de guerre où usines, voies ferrées et convois représentaient des cibles privilégiées pour les Alliés et leur utilisation un soutien vital pour les armées allemandes. Il fallait faire preuve d'obstination, d'un acharnement que Raul Hilberg nomme « esprit de suite ».

Cet « esprit de suite » s'étendait au **détournement des règles administratives**, bien loin de l'image outrée de l'Allemand passivement servile. En effet, le légalisme habituel de la bureaucratie avait des limites, dès lors qu'il constituait une entrave au processus de destruction. Très rapidement, les administratifs se sentirent très à l'étroit dans les règles légales et il leur arriva bien souvent « *de percevoir comme autant d'obstacles les vieux principes de la procédure légale, avec toutes leurs exigences. Ressentant le besoin d'agir sans contrainte, ils créèrent un climat qui leur permit d'écarter progressivement le modus operandi du formalisme écrit* » (52). Certaines **instructions** pouvaient tout simplement **ne pas être prises en compte**. Le bureaucrate allemand s'autorisait à émettre un certain nombre **d'ordres sans qu'il y ait ni loi ni décret d'application**. Souvent, pour des ordres d'importance majeure pour la réalisation du processus, les **instructions verbales** remplaçaient les directives écrites. Ces instructions n'en furent pas moins comprises et suivies. « *En dernière analyse, les lois ou les décrets n'étaient pas considérés comme une source de pouvoir ultime, mais simplement comme l'expression d'une volonté* » (860)¹. Les fonction-

1. Arendt établit une distinction subtile entre l'ordre et la volonté. En effet, lorsque les ordres étaient adressés à des hommes des unités d'élites SA ou SS, ils étaient intentionnellement flous, l'émetteur partant du principe que le « *destinataire reconnaîtrait l'intention du distributeur et qu'il agirait en conséquence ; car les formations d'élite n'étaient pas uniquement tenues d'obéir à la lettre au Führer (c'était, de toute façon, une obligation pour toutes les organisations existantes), mais d'exécuter la volonté de la direction* » (H. Arendt, *Le Système totalitaire*, 1972, Seuil, Paris, 128-129). La règle, pour les formations d'élite, est que « *certaines suggestions signifiaient plus que leur simple contenu verbal* » (*idem*, 129) et qu'il fallait pouvoir les deviner et les appliquer.

Pour Arendt, la loi peut entraver la volonté, si elle est trop scrupuleusement respectée : « *Le chef totalitaire comprend rapidement que toutes les lois, y compris celles qu'il donne lui-même, ne peuvent que limiter son pouvoir autrement illimité. Ainsi, dans l'Allemagne nazie, la volonté du Führer était la source de la loi et les ordres du Führer constituaient seuls la loi valable. Que peut-il y avoir de plus illimité que la volonté d'un homme et de plus arbitraire qu'un ordre qui n'est justifié par rien d'autre que par le "Je veux" ?* » (H. Arendt, *Auschwitz et Jérusalem*, 1991, Calmann-Lévy, Paris, 248).

naires anticipaient les actions à poursuivre et souvent les déclenchaient même en dehors de tout ordre. « *Ainsi existait-il, en essence, une atrophie des lois et une multiplication correspondante de mesures, à l'égard desquelles les sources d'autorité adoptaient une attitude de plus en plus évanescente. On ouvrait les valves pour que la décision passe [...] Un bureaucrate moyen, au même titre que son supérieur hiérarchique le plus haut placé, prenait conscience des courants et des possibilités. Dans les détails, comme dans le contexte plus général, il savait reconnaître ce qui était mûr à une période donnée. Et, le plus souvent, c'était lui qui déclenchait l'action* » (859).

Cette analyse nous paraît capitale. Les bureaucrates, à chaque étape du processus, « *firent preuve de stupéfiants talents de pionniers en l'absence de directives, de cohérence dans leurs activités, alors que manquait un cadre juridictionnel, d'une compréhension fondamentale de la tâche à laquelle ils étaient attelés, alors que n'existait aucune communication explicite* » (856).

La question de la coordination de l'ensemble de ce processus devient ainsi centrale. Alors que « *la bureaucratie n'avait aucun plan directeur, aucun schéma de base, aucune vision clairement définie de ses actions* », comment dans une administration où les ordres, les prescriptions sont rendus de plus en plus flous afin de permettre la bonne réalisation du processus dans tous les détails de son développement, ne pas aboutir à une incohérence totale et à une dislocation des énergies ? « *La machine de destruction, progressant ainsi de sa propre autorité, s'embarqua dans une action menée sur plusieurs fronts dans un réseau toujours plus complexe de décisions indissociables les unes des autres* » (860). Un tel déploiement de pratiques a nécessité aussi des **négociations** entre les divers acteurs impliqués. En ce qui concerne les systèmes administratifs allemands, « *malgré les origines historiquement différentes de ces quatre appareils, malgré leurs oppositions d'intérêts, ils purent se mettre d'accord pour décider la destruction des Juifs, et leur coopération fut si complète que nous sommes en droit de dire qu'ils se fondirent en une machine de destruction unique* » (54).

Transformation (macabre) de la réalité, implication et coopération sont bien retrouvées aux différents niveaux et aux différents stades de la réalisation de la Shoah. La démonstration d'Hilberg est impressionnante car dominée par l'idée que la réussite du génocide n'est pas le fruit du hasard mais bien celui du *travail des hommes*. De cette vision d'ensemble de la Shoah découle une idée plus précise du processus meurtrier : initiative, zèle, opiniâtreté, permanence dans la prise de décision, obstination à l'accomplissement d'une tâche meurtrière. L'acharnement, l'esprit de suite

des Allemands qui y ont participé, montre plus qu'un comportement docile. Il a fallu réfléchir, se motiver, lever des obstacles administratifs, économiques, militaires, s'y retrouver parmi les processus nombreux et entremêlés en jeu, bref se mobiliser totalement, intellectuellement et affectivement, faire preuve d'une grande implication et ce, dans la durée.

Le terme de *mobilisation psychique* correspond le mieux à cette description si nous suivons Hilberg lorsqu'il rend compte de la continuité et de l'extension du processus meurtrier à toutes les couches de l'administration allemande, de la forte implication des bureaucrates dans ce processus, par le sens que ses protagonistes parviennent à donner à un tel projet. Le massacre « *put se perpétrer parce qu'il avait une signification pour ceux qui en furent les agents* ». La Shoah était « *perçue comme un Erlebnis – une réalité vécue de bout en bout par ceux qui y participèrent* » (856)¹. Le terme d'*Erlebnis* souligne le côté expérientiel, vécu, de l'événement auquel il est participé comme à une réalité dont on fait partie intégrante. Mais comment rendre compte de cette mobilisation psychique ?

II. Processus meurtrier et prédisposition au crime

La première hypothèse à discuter est la sélection dans les différentes phases du meurtre de masse de personnes prédisposées au crime, aptes au meurtre, comme des délinquants, des sadiques ou encore des antisémites actifs. La Shoah serait pour eux une occasion unique et légale de réaliser leur tendance meurtrière. Cela expliquerait leurs mobilisations psychiques et leur coopération dans le travail du mal. Or, il semble que cette sélection n'eût pas été suffisante pour accomplir l'ensemble des tâches nécessaires au judéocide et que, de toute façon, elle n'ait pas pu avoir lieu. Voyons cela de plus près. Les meurtriers se divisent en trois catégories : les soldats ou les policiers des unités mobiles de tuerie, les agents des camps et les bureaucrates organisateurs.

Les unités mobiles étaient composées de groupes itinérants de soldats, de gendarmes allemands ou d'auxiliaires de pays satellites de l'Allemagne, vaincus ou alliés, comme les Lettons ou les Ukrainiens, qui tuaient eux-mêmes leurs victimes, le plus souvent à l'arme à feu. Elles comprenaient plus d'officiers que l'armée. L'origine sociale et le niveau socioculturel de

1. Cet élément, certes, imprécis nous paraît différencier fondamentalement les conceptions d'Hilberg de celle d'Arendt, pour qui l'expression de *banalité du mal* recouvre aussi l'idée de l'absence de projet, de sens pour Eichmann. Ce n'est pas dans ce sens restreint que nous avons abordé cette notion.

ces officiers sont intéressants à souligner : docteur en droit, pasteur, médecin, chanteur d'opéra... « *Ces hommes n'étaient en aucune manière des voyous, de quelconques délinquants, des malfaiteurs professionnels, ni des maniaques sexuels. La plupart étaient des intellectuels, âgés le plus souvent de trente à quarante ans ; ils aspiraient certainement à quelque pouvoir, renommée et réussite, mais rien n'indique qu'aucun d'eux ait volontairement cherché à se faire affecter dans un Kommando. Ils mirent au service de leur nouvelle tâche toutes leurs capacités et toute leur expérience* » (250).

La plupart des subalternes étaient des éléments d'autres services, police d'ordre, Waffen-SS ou police auxiliaire locale, recrutés parmi les Litوانيens, les Estoniens, les Lettons et les Ukrainiens. « *Comme leurs chefs, les subalternes des unités mobiles y étaient affectés sur ordre. Si tous avaient reçu une certaine formation idéologique, aucun ne s'était porté volontaire pour tuer des Juifs. La plupart s'étaient retrouvés dans les rangs des tueurs du simple fait qu'ils étaient inaptes au service armé [...]. Ce n'étaient nullement de jeunes irresponsables, mais des hommes relativement âgés et dont beaucoup avaient déjà assumé la charge d'une famille* » (285).

La conclusion d'Hilberg est simple : **rien ne permet de penser que ces soldats furent sélectionnés en raison de leur aptitude à devenir des meurtriers.**

À propos du 101^e bataillon de réserve de la police allemande, Browning parvient à la même conclusion. Le 101^e bataillon de la police est une unité, formée de réservistes trop âgés (trente-neuf ans en moyenne) pour pouvoir combattre en première ligne, qui a été envoyée à plusieurs reprises en Pologne pour déplacer des populations polonaises ou juives ou pour surveiller des ghettos. Les actions antijuives du 101^e bataillon de police commencèrent donc bien avant le massacre direct. Les faits rapportés ne démontrent ni une brutalité féroce, ni un fanatisme antisémite particulièrement virulent, mais plutôt une application consciencieuse des ordres. Browning ne pense pas que ces hommes aient eu « *une vocation individuelle à devenir des criminels*¹ », vocation dont le nazisme aurait permis ou favorisé l'éclosion. Pour étayer cette hypothèse, Browning donne quelques exemples de comportements avant le premier massacre direct perpétré par cette unité qui montrent plutôt une tendance à esquiver les occasions d'accomplir des actes meurtriers. Ainsi, chargé d'escorter un transport de Juifs allemands de Hambourg à Minsk pour « réinstallation », un groupe de quelques hommes apprend à son arrivée que ces Juifs vont être fusillés. Alors même

1. P. Vidal-Naquet, préface in Browning, XXV.

qu'ils devaient partir le lendemain, craignant d'y participer et ne « *souhaitant pas être mêlé à tout cela, le commandant de l'escorte, le lieutenant Hartwig Gnade, ne resta pas à la caserne. Lui et ses hommes retournèrent à la gare et quittèrent Minsk par le train de nuit (Browning, 63)¹ ».*

Browning souligne également que ces hommes n'ont pas pu être sélectionnés par les dirigeants nazis du fait d'une aptitude particulière au meurtre. En effet, lorsque le 101^e bataillon est envoyé dans la région de Lublin, en juin 1942, l'Allemagne se trouve dans une période militaire cruciale et difficile, marquée par la meurtrière bataille de Stalingrad. Aussi, alors même que l'ordre d'assassiner les Juifs d'Europe est communiqué à Globocknik, chef de la SS et de la police en Pologne, il n'est pas question de lui fournir des hommes formés au combat. Il devra donc « faire avec les moyens du bord » pour faire disparaître plus de deux millions de Juifs polonais. Il est donc important d'avoir présent à l'esprit le fait qu'aucune unité spécialisée dans le massacre en série n'a été mise sur pied, en dehors de celles constituées par les volontaires ukrainiens, lettons et lituaniens, les *Hiwis*.

De plus, rien n'indique, dans les circonstances historiques analysées par Browning, que l'arrivée de ce bataillon de police ait eu pour objet premier de procéder directement à des tueries. En effet, dans un premier temps, le rôle de ce bataillon est d'organiser l'envoi des Juifs polonais par convois entiers vers les usines de la mort. Mais les chambres à gaz connaissent des difficultés de fonctionnement qui obligent les nazis à interrompre parfois l'envoi des convois. C'est au cours d'une de ces interruptions que le 101^e bataillon est de nouveau envoyé en Pologne en juin 1942. Vers la mi-juillet, les camps d'extermination restent toujours inutilisables. C'est alors que commence la campagne infernale de tuerie du 101^e bataillon. À la place des gaz, on utilise donc les fusils. Aussi, il est probable que les hommes du bataillon devaient plutôt penser qu'ils allaient procéder comme auparavant, à l'escorte de convois ou à la surveillance des ghettos.

De façon générale, aucune sélection non plus ne fut opérée au sein de l'administration dans son ensemble. En effet, **tout membre de la bureaucratie allemande pouvait participer à n'importe quel titre au génocide, sans sélection ni formation spéciale, en fonction des règles administratives habituelles.** « *N'importe quel membre de la police d'ordre pouvait être affecté comme garde dans un ghetto ou un train. N'importe quel juriste de l'Office central de sécurité du Reich était censé pouvoir occuper un poste de commande dans les unités mobiles de tuerie ; n'importe quel*

1. Par la suite, le lieutenant Gnade deviendra un « sadique » vrai après l'accomplissement des premiers meurtres.

expert financier de l'Office central économique administratif pouvait être normalement nommé dans un camp de la mort » (872). Toutes les catégories de la population allemande étaient représentées au sein des différentes divisions administratives qui ont participé au massacre des Juifs, tant au niveau de la catégorie professionnelle que sociale.

Il reste alors à faire l'hypothèse que les meurtriers, quelle que soit l'action effective réalisée, représentaient une catégorie d'individus que l'on peut ranger sous la rubrique de la normalité psychique vis-à-vis des tendances meurtrières. Il existait évidemment des individus préalablement délinquants ou sadiques, mais cela n'était pas la majorité. La normalité préalable était la règle et n'explique donc pas la mobilisation psychique au meurtre de masse.

Une autre hypothèse possible est que la mobilisation psychique résulte d'une anormalité psychique secondaire, suite à l'acte de tuer. Or, il n'y eut que rarement l'apparition d'une maladie psychique. En ce sens, il n'y eut que rarement d'anormalité psychique secondaire. En revanche, il exista un risque de maladie dont la hiérarchie nazie même semble avoir pris conscience. Pour autant, une normalité meurtrière, adaptée au meurtre de masse, interroge et demande à tout le moins à être précisée.

III. La normalité psychique comme problème

Hilberg considère qu'il existait un risque psychique pour les bourreaux nazis dans l'exécution de leurs tâches. Or, il est difficile de concevoir *a priori* à quel danger psychique les tortionnaires ont réussi pour la plupart à échapper en restant normaux. Hilberg nous restitue, à l'aide de nombreuses illustrations, la nécessité d'une lutte contre les effets psychiques déstabilisants des pratiques meurtrières.

En ce qui concerne l'armée, les autorités militaires ont surtout craint des problèmes de discipline. Cette indiscipline pouvait relever de la fascination que les exécutions exerçaient sur certains de leurs soldats, qui en arrivaient à se rendre vers les lieux d'exécution, à les photographier ou à les raconter dans leurs lettres¹. Mais, pire que l'attrait du spectacle du crime ou la propagation de rumeurs, ce qui préoccupa davantage les autorités de l'armée et de la police de sécurité fut le désir de tuer. « *Il arriva en effet que des Juifs furent tués par des soldats agissant sans ordre ni directive. Certains*

1. Pour Goldhagen, cette fascination trouble est centrale quant aux preuves qu'elles apportent de la *haine antisémite* chez tout Allemand de l'époque.

offraient leur concours aux unités de tuerie et participaient aux exécutions ; on en vit d'autres se mêler aux pogroms, ou même organiser des exécutions de leur propre initiative » (280). Bien que l'armée participât aux opérations mobiles de tuerie en y apportant une assistance considérable, l'existence de ces actes spontanés inquiétait le commandement.

La crainte ainsi comprise est que la brutalité dont furent victimes les Juifs ne se répande à d'autres victimes non encore désignées, voire contre des Allemands et, donc, que, **d'une cruauté contrôlée et sélective, on en vienne à une cruauté généralisée et habituelle.** *« Tuer les Juifs étant admis comme une nécessité historique, le soldat devait le “comprendre” ; et, si pour un motif quelconque on lui ordonnait d'aider les SS et la police dans leur travail, il était supposé obéir. Mais s'il tuait un Juif spontanément, de sa volonté personnelle, sans ordre et du seul fait qu'il avait envie de tuer, alors il commettait un acte anormal [...] Là se situait la différence cruciale entre l'homme qui se “surmontait” lui-même pour tuer et celui qui se rendait coupable d'atrocités gratuites. Le premier était jugé bon soldat et nazi convaincu, le second ne savait pas se maîtriser et, de retour au pays après la guerre, représenterait un péril pour la communauté allemande » (281). Le risque est clairement celui de la transformation du tueur en sadique.*

Aussi certaines conduites furent-elles mal considérées et il est intéressant de noter que l'accusation de sadisme relevait de l'offense grave. Ainsi, la réaction indignée du commandant Strauch, responsable de massacres en Biélorussie aux accusations de Kubbe, le commissaire général de cette même contrée : *« Je pouvais de plus en plus constater que mes hommes et moi nous trouvions accusés de barbarie et de sadisme, alors que je ne faisais qu'accomplir mon devoir [...] Enfin, n'était-il pas vrai que dans ces exécutions mes hommes satisfaisaient littéralement leurs instincts sexuels ? J'ai énergiquement protesté contre cette accusation et ai souligné qu'il était regrettable qu'en plus d'avoir à accomplir ce travail écœurant nous soyons en outre couverts de boue » (334)¹.*

Nous voyons que **circonscrire la mobilisation psychique aux actions meurtrières commandées ne relevait pas de l'évidence et conduisait les autorités responsables à une certaine vigilance.**

Concourt à la même idée, à savoir que le meurtre a un impact psychique, l'inquiétude des autorités allemandes à l'endroit des meurtriers qui

1. Ce rapport date de 1943 et n'a donc rien à voir avec quelques justifications au cours d'un procès.

eurent à « *souffrir de graves difficultés psychologiques* » (282). À partir d'une très riche analyse de documents, Hilberg pointe un certain nombre de détails éparpillés et reconstitue certaines des répercussions psychologiques des tueries collectives sur les meurtriers. Même si tel ou tel fait peut paraître anecdotique en soi, voire être remis en question quant à sa signification, il importe de ne pas en sous-estimer la valeur comme élément d'un tableau d'ensemble. Celui-ci révèle une souffrance psychologique dont il a fallu tenir compte pour que le processus meurtrier puisse se poursuivre. Loin d'aboutir à une reconstitution arbitraire, son monumental travail sélectionne les anecdotes susceptibles de permettre d'accéder au processus psychologique en jeu dans la Shoah. En ce sens, les manières d'atténuer la souffrance ont autant d'importance dans cette reconstitution que l'expression de la souffrance elle-même.

Ces souffrances concernent tant les officiers qui devaient participer aux meurtres que les hommes de troupe. Chargés de rendre compte des assassinats, les officiers durent procéder à l'inspection des sites et s'y engager sans réserve, car « *ils n'étaient pas là pour témoigner ni se ménager la possibilité de jouer les accusateurs, mais pour agir et lier leur sort à celui des exécutants subalternes* » (282). Pour ce faire, Hilberg considère que les officiers durent « *se faire violence* » et surmonter un grand nombre d'effets psychologiques et somatiques. Mais les exemples qu'il donne sont peu nombreux. Un officier souffrit de cauchemars la nuit suivant la participation à un massacre. Hilberg cite aussi le malade le plus célèbre que fut, sans conteste, Bach-Zelewski, chef suprême des SS et de la police de Russie centrale, un lieutenant d'Himmler, dont les troubles digestifs furent tels qu'ils nécessitèrent une intervention chirurgicale. Un médecin des SS considéra que l'état de santé de Bach-Zelewski était dû, selon lui, au fait que l'officier supérieur revivait les tueries de Juifs organisées sous sa direction. Ce lien n'est évidemment pas démontré, mais cette interprétation médicale souligne que les assassinats collectifs de Juifs n'étaient pas considérés comme de simples formalités mais représentaient pour les assassins une difficulté psychique.

Les hommes de troupe n'étaient pas plus indemnes. Les premiers temps, ils se montraient à la fois excités et angoissés, bien qu'au début ils n'eussent pas à tuer des femmes et des enfants. Des rumeurs circulaient, souvent aberrantes. Le lendemain d'une action meurtrière, l'humeur était plutôt sombre et les justifications étonnantes, voire absurdes. Pourtant, répétons-le, pour la plupart des tueurs, la souffrance n'entraîna pas de graves conséquences psychologiques, et elle n'eut quasiment pas de retentissement sur le processus meurtrier même. C'est qu'avec « *le temps, les tueurs s'adaptèrent. Ils en vinrent à agir mécaniquement, jour après jour, sans même attendre*

d'ordre précis pour tirer. Quelquefois, on enregistrait un cas de dépression. Dans plusieurs unités, l'ivrognerie devint une habitude » (286).

La mobilisation psychique au travail du mal a nécessité un psychisme en état de marche et une certaine disponibilité en vue de s'adapter à la tâche immorale qui était confiée. En bref, il s'est agi d'éviter à tout le moins la survenue de maladies mentales soit de l'ordre de la perversion (la mobilisation d'une tendance sadique habituellement refoulée, par exemple), soit de l'ordre de l'incapacité à agir (survenue d'une dépression par exemple). Or, **le maintien de la mobilisation psychique et de la ténacité au travail** qui, dans ces moments de guerre où tout manquait, fut intense, représentait un enjeu majeur. **La préservation de la capacité mentale à poursuivre le processus meurtrier impliquait la conservation de la normalité psychique.** La normalité meurtrière apparaît ainsi comme un fait et un problème incontestables.

Autrement dit, les agents de la destruction des Juifs d'Europe ont dû faire face, non seulement à des difficultés administratives, ordinaires ou spécifiques au processus en jeu mais ont également dû surmonter, dans le même temps, des « problèmes d'ordre psychologique ». Et, par rapport au processus de destruction, les difficultés psychologiques représentaient un frein, des blocages à dépasser pour mener à bien ce travail. Ces difficultés psychologiques que nous nommerons **souffrance**, furent, à l'inverse des autres difficultés, permanentes, et ne purent être éliminées. D'après Hilberg, on tenta alors au moins de **les contrôler**. Tout un ensemble de méthodes fut donc employé. Parfois, les dirigeants nazis procédèrent eux-mêmes à des ajustements organisationnels, afin de permettre aux exécutants de ne pas faillir à leur tâche. « *L'administration allemande devait empêcher coûte que coûte que ses hommes ne soient réduits à l'état de "brutes" ou de "névrosés"* » (869)¹. D'autres fois, ce sont les exécutants eux-mêmes qui procédèrent aux ajustements nécessaires à leurs diverses adaptations.

1. Hilberg reprend ici la formule lapidaire mais judicieuse du chef des SS et de la police de Russie centrale, Bach-Zelewski. Ce dernier, lors d'une rare inspection d'Himmler en personne, se serait adressé à lui en ces termes : « *Voyez dans les yeux des hommes du Kommando comme ils sont profondément atteints. Ces hommes sont finis pour toute leur vie. Quel genre de disciples formons-nous donc ici ? Ou bien des névrosés ou bien des bêtes brutes !* » (*ibid.*, 287). La prise en compte par les dirigeants nazis du psychisme des bourreaux n'eut pas pour fondement un quelconque humanisme. Bien au contraire, il s'est agi de prendre en compte et de faire avec l'inévitable sensibilité des exécutants, perçue comme une faiblesse, voire comme un reste de sentimentalisme chrétien, pour pouvoir parvenir aux buts assignés. Il s'est agi donc de faire plier le psychisme dans le sens qui convient, de le transformer en outil d'une tâche intolérable. « *C'était l'efficacité que visait en réalité toute cette "humanité"* (*ibid.*, 871). »

Aussi, la normalité meurtrière n'est pas donnée une fois pour toutes. Elle a été construite et cette construction a une visée défensive. Que ces mesures aient eu pour vocation simultanée de renforcer l'exécution du meurtre de masse ne doit pas en occulter la fonction défensive. Par la mise en place de défenses spécifiques, les deux objectifs furent atteints. **La normalité des protagonistes fut suffisamment préservée pour que le processus parvînt à ses fins et que l'ardeur des fonctionnaires ne fît jamais défaut.** Au total, grâce aux règles de fonctionnement qu'ils inventèrent, jamais le massacre ne fut interrompu.

Mais, si pour le travail génocidaire, l'essentiel fut de préserver la normalité des fonctionnaires, **il reste à questionner la nature de la souffrance mettant en péril la normalité de ces protagonistes et les modes de préservation de cette normalité.**

IV. De la nature de la souffrance des meurtriers : la première hypothèse d'Hilberg

En ce qui concerne le premier point (la nature de la souffrance face aux meurtres), **Hilberg n'admet pas la disparition de la conscience morale du peuple allemand sans en chercher une explication.** D'après lui, du fait de la Shoah, un malaise grandissant gagnait tous les échelons hiérarchiques de la bureaucratie et « *résultait de scrupules moraux – de l'effet persistant de deux millénaires de moralité et d'éthique occidentales. Aucune bureaucratie occidentale n'avait jamais rencontré jusque-là un tel gouffre entre les préceptes de la morale et l'action administrative (871)¹.* »

Hilberg conclut à l'existence d'un conflit moral au sein du personnel de l'administration en l'extrapolant à chacun des bureaucrates en place, car chacun « *savait qu'aux moments cruciaux tout individu prend des décisions et que chaque décision est personnelle (872).* » Pourtant, cette extra-

1. À ce propos, l'énoncé d'Hilberg selon lequel c'est l'administration allemande qui a œuvré peut prêter à confusion. L'ingéniosité, l'inventivité et la nécessité d'en passer par des décisions nouvelles et sans précédent infirment une telle proposition. Mais le formalisme fut préservé. En effet, si, par exemple, les chemins de fer facturèrent à la police de sécurité le transport des Juifs, calculant le prix d'un aller simple pour chaque déporté en fonction du kilomètre de voie ferré, si décrets et lois donnaient un air de routine à un processus inhabituel, tout cela n'était qu'apparence, le contenu du travail, lui, n'avait rien de routinier. De plus, Hilberg fait ici surtout référence au travail de la bureaucratie. Ce formalisme routinier fut d'une grande utilité psychique aux bureaucrates, *stricto sensu*, et dans une moindre mesure aux meurtriers directs eux-mêmes.

polation n'est pas évidente et Raul Hilberg argumente peu sur ce point. Il est difficile de considérer que tous les bureaucrates ont connu ce malaise moral. Pour pouvoir parler de conflit moral, il s'appuie sur les témoignages qu'il a rassemblés tout au long de ses travaux. Puis, à partir de cette généralisation à un ensemble social, il retourne vers les individus qui le composent. En fait, on ne sait pas combien d'individus ont ressenti le malaise dont parle Hilberg, mais pour autant on ne peut négliger cette assertion.

L'historien met en lumière et synthétise un phénomène qui se répète sous des formes parfois, différentes. Son étude montre l'existence d'un conflit moral chez certains auquel il est parfois fait référence. Il arrive aussi qu'à un niveau central ou périphérique de l'administration certains s'inquiètent des conséquences d'un tel conflit et proposent de le résoudre. Et ce y compris même au sommet de l'État par Himmler lui-même, ce qui, à notre avis, démontre l'ampleur du problème.

Hilberg n'est pas le seul à penser la souffrance du travail génocidaire. Ayant eu accès à un grand nombre de témoignages de médecins nazis dont il étudia la psychologie, Lifton remarqua, lui aussi, cette souffrance particulière *« lors d'une interview avec un ancien neuropsychiatre de la Wehrmacht qui avait soigné un grand nombre de personnes employées dans les Einsatzgruppen et souffrant de troubles psychologiques. Il m'a dit que ces troubles ressemblaient aux réactions de troupes ordinaires face au combat : grave anxiété, cauchemars, tremblements et nombreux troubles somatiques. Mais dans ces "troupes de tueurs", comme il les appelait, les symptômes avaient tendance à durer plus longtemps et à être plus graves. Il estimait que 20 % de ceux qui assassinaient présentaient ces symptômes de décompensation psychologique. La moitié environ de ceux-ci associaient leurs symptômes au "caractère désagréable" de ce qu'ils faisaient, tandis que les autres semblaient avoir des problèmes d'ordre moral dus au caractère meurtrier de leur activité (meurtre par balle). Les hommes des Einsatzgruppen étaient handicapés psychologiquement, surtout lorsque leurs victimes étaient des femmes et des enfants, en particulier des enfants. Beaucoup d'entre eux faisaient des rêves où leurs sentiments de culpabilité s'exprimaient ; leurs rêves contenaient aussi divers équivalents de punition et de gratification¹. »*

1. R. Jay Lifton, *Les Médecins nazis. Le meurtre médical et la psychologie du génocide*, Robert Laffont, Paris, 1989, 31. Cette possibilité de la coexistence de deux champs de la réalité psychique, celui de la souffrance et celui de l'efficacité laborieuse, interroge aussi Lifton : *« Les difficultés psychologiques (dont témoignent très souvent les documents nazis) des Einsatzgruppen (groupes de combat) qui tiraient à bout portant sur les Juifs d'Europe de l'Est [...] n'empêchèrent pas ces troupes de massacrer 1 400 000 Juifs (idem, 30-31). »*

Pour D.L.J. Goldhagen, les meurtriers ont pu être dégoûtés par ces actes d'horreur, à l'image de l'expression [« pitié toute animale »] employée par Arendt à propos d'Eichmann : « *Et dans les cas si peu fréquents où certains ont reculé, ou fait des objections à l'allégresse d'un camarade tueur, il ne faut absolument pas conclure, sauf preuve explicite, que ce comportement de recul impliquait une désapprobation morale à l'endroit du massacre : ce n'était le plus souvent qu'une répulsion devant l'horreur de la scène*¹. » Si, pour conforter sa thèse relative à la prégnance de la motivation antisémite dans le judéocide,² Goldhagen force le trait, il n'en demeure pas moins que la grande majorité des expressions de souffrance concerne au premier chef le dégoût devant des actes ignobles, la vue du sang et des cervelles. Cette différenciation a-t-elle un sens ? Goldhagen admet indirectement l'existence d'une souffrance morale lorsqu'il souligne que le projet meurtrier vis-à-vis des Juifs avait un sens pour les Allemands de l'époque nazie : « *Triompher des inhibitions éthiques pour passer au massacre collectif n'aura pas été commode pour tout le monde, mais les motivations fondamentales d'une "solution" aussi radicale étaient depuis longtemps en place [...]. Il n'est donc pas surprenant que, lorsque la connaissance des massacres systématiques des Juifs s'est répandue à travers l'Allemagne, les Allemands n'aient exprimé qu'une sorte de malaise, né de la crainte résiduelle que des mesures aussi effrayantes ne pouvaient manquer de provoquer chez un peuple élevé dans le respect du commandement : "Tu ne tueras point" et de l'angoisse à l'idée de ce que ces Juifs réputés tout-puissants feraient à l'Allemagne si elle échouait*³. » Nous pensons que cette contradiction chez Goldhagen n'est pas le fruit du hasard mais reflète une opposition clinique qui nous interroge. Que des scrupules moraux et de l'apprentissage d'interdits moraux, il ne reste que du dégoût physique, mais ni remords, ni culpabilité face aux meurtres constitue une énigme à laquelle nous tentons d'apporter des éléments de réponse. Une énigme qui est à l'origine de notre questionnement : comment des personnes psychologiquement normales, socialisées, parfois et même souvent imprégnées d'idéologie antisémite mais dont la propension au crime n'était guère avérée, ont-elles pu se lancer dans cette orgie de meurtres en s'évertuant à être le plus efficace possible sans tomber dans la criminalité permanente ?

1. D. J. Goldhagen (1997) *Les Bourreaux volontaires de Hitler. Les Allemands ordinaires et l'Holocauste*, Seuil, Paris, 396.

2. Ce que nous ne réfutons pas à condition de savoir à quel niveau cet antisémitisme a agi, ce que Goldhagen ne met pas vraiment en lumière.

3. *Idem*, 135.

En conclusion, il apparaît que les pratiques meurtrières n'épargnent pas la normalité des exécutants de façon automatique. Elles s'accompagnent d'un malaise, que nous nommons moral-pratique, parce qu'il se réfère à la morale de ceux qui pratiquent ces meurtres, et non parce qu'il serait ressenti consciemment comme immoral.

V. Normalité et défenses psychiques : la deuxième hypothèse d'Hilberg

Surmonter moralement n'importe quelle mission, et en l'occurrence la pire des missions, n'est pas naturel en soi. La question à laquelle s'efforce de répondre Raul Hilberg est alors la suivante : « *Comment le bureaucrate allemand composait-il avec ses interdits moraux ?* » (872). Hilberg propose alors un ensemble de justifications utilisées par les Allemands comme un ensemble commun de méthodes, de techniques qui ne furent utilisées ni par tous, ni simultanément, mais en fonction des moments et des situations dans lesquels chacun se trouvait, afin de maintenir le processus meurtrier. Ainsi, dans cette lutte morale, les bureaucrates disposaient d'outils psychologiques qui servaient de défense dans le dialogue de soi à soi. Pour faire face à ce malaise, chaque fonctionnaire pouvait puiser à une idéologie commune issue de la tradition culturelle allemande, autrement dit il « *avait à sa disposition des outils psychologiques extrêmement complexes, mis au point par des siècles de développement culturel allemand* » (872). Hilberg comprend donc le travail du mal comme devant en passer par une atténuation d'un conflit moral-pratique à l'aide de défenses, d'origine culturelle, qui servent à alimenter les défenses personnelles des protagonistes mais dont l'articulation n'est pas précisée.

Sa deuxième hypothèse est que cette quasi-absence de retentissement repose sur un « *travail subconscient de refoulement et de justification* » (283) en vue de surmonter les difficultés psychologiques et somatiques des membres des groupes mobiles de tuerie. C'est cet « arsenal de défenses » qu'Hilberg décrit avec une grande précision et répartit entre refoulement et rationalisation. Ces modes de défense contre la souffrance morale-pratique concernent l'ensemble de la bureaucratie allemande qui contribua à l'accomplissement de la Shoah. Mais nous ne pouvons pas dans cette étude détailler le tableau d'Hilberg des défenses communes à l'ensemble de la bureaucratie allemande.¹ En

1. Voir Hilberg, pages 872-888, et une analyse critique J. Torrente (1999) : *La Souffrance au travail, entre servitude et soumission*, thèse pour le doctorat en psychologie, CNAM, Paris, 261-272.

bref, les bureaucrates allemands justifiaient leur participation à la destruction des Juifs d'Europe en arguant de la nature supérieure des ordres et de la nécessaire obéissance, de l'impersonnalité du devoir, de l'existence de critères moraux, en vérité fluctuants, et de l'impuissance à changer la réalité d'un processus tout-puissant, de nature politique ou naturelle. L'un des exemples fournis par Hilberg est très significatif. Il cite ce policier qui s'écrie : « *Malédiction, on est des hommes, mais il faut bien qu'une génération le fasse pour que nos enfants soient plus heureux* » (286). Une formule qui démontre la soumission à laquelle consent ce policier [l'assassinat des Juifs n'est pas mis en question] et qui exprime dans le même temps l'immoralité de l'action. La façon dont il détourne la douleur, elle, prend la forme d'une *rationalisation*, c'est-à-dire d'une croyance en un ordre du monde à construire. C'est moins le contenu que la fonction défensive de cette rationalisation que nous voudrions souligner.

Hilberg relie donc entre elles l'existence d'une souffrance morale-pratique et des justifications qui semblent soulager ceux qui en usent. La fonction défensive d'un tel ensemble nous convainc d'autant plus que nous sommes étonnés par l'extrême simplicité, voire la bêtise, des justifications et de leur contenu idéologique. Les arguments sont simplistes, fallacieux et contradictoires. Même s'il est hors de propos de commenter ce genre de faits, nous pensons légitime de nous demander comment les Allemands ont pu se contenter de tels arguments, y adhérer et les reprendre à leur compte, alors même que, d'un point de vue purement administratif, l'on pouvait parfaitement s'en passer.

De plus, qu'il s'agisse de l'obéissance à l'autorité ou de l'absence de motivation personnelle à l'assassinat des Juifs, les tueurs se parent d'une étrange vertu, évidemment sans rapport avec leurs actions, mais qui leur permet de préserver une image morale d'eux-mêmes, l'image d'hommes honnêtes faisant leur travail consciencieusement.

Cet ensemble paraît conduire à une banalisation du mal. Ces procédures permettent en effet de banaliser l'action meurtrière, de lui ôter toute immoralité en la revêtant au contraire d'une moralité vertueuse et mensongère. Les tueurs allemands sont ici dans l'ordre du déni et de la falsification du jugement moral à l'aide de pratiques, de discours ou d'idées. L'administration allemande, par exemple, use des pratiques habituelles : les chemins de fer facturent à la police de sécurité le transport des Juifs, calculant le prix d'un aller simple pour chaque déporté en fonction du kilomètre de voie ferrée. La banalisation du mal entérine et favorise le travail du mal.

Nous suivons donc Hilberg avec l'hypothèse selon laquelle cette rhétorique mensongère fut indispensable du point de vue psychologique. Pour

l'historien américain, cet ensemble de techniques correspond à une construction sociale dont la fonction défensive est de préserver l'équilibre psychique des meurtriers ou, à tout le moins, une certaine normalité en vue du maintien de l'activité meurtrière.

Mais cette interprétation ne va pas sans poser de nombreuses questions complémentaires. Retenons-en une : la question de l'extension et de l'efficacité de ces techniques reste sans réponse. Face à un conflit partagé, le bureaucrate réel disposait de possibilités défensives qu'il pouvait utiliser ou non à sa convenance ou suivant ses possibilités. Il est impossible d'en déduire ce qui a été fait par un individu donné. Tous les bureaucrates ne ressentirent sûrement pas ce conflit moral-pratique de la même façon ou au même degré, en fonction de leur histoire, de leur propre subjectivité. Qui avait recours à cette construction, qui y adhérait ? Les plus ignobles et les plus prompts au massacre ou bien les moins agissants et les moins actifs ? Les plus immoraux ou les plus douloureux moralement ? Sa fonction consistait-elle à se défendre vis-à-vis d'un intense plaisir crapuleux ou à l'égard d'intenses scrupules moraux ?

Ces questions demanderaient à être développées en elles-mêmes. Quoi qu'il en soit, il nous est possible de préciser encore davantage les découvertes d'Hilberg : nous proposons maintenant l'analyse de l'étude dite micro-historique de Browning.¹

VI. Les aspects empiriques de la normalité meurtrière : le 101^e bataillon de réserve de la police allemande

Si nous avons choisi de travailler sur le livre de Browning, c'est qu'il nous semble apporter un éclairage original sur la manière dont un collectif de défense s'est constitué pour la réalisation de la tâche atroce qu'était le massacre de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants.

Browning confirme le zèle avec lequel le meurtre de masse a été réalisé à travers des actes d'une grande cruauté tout en mettant en évidence que, pour avoir été levés, des obstacles psychologiques n'en ont pas moins existé. Il est possible en effet d'éclairer certains aspects. Enfin, cette étude explicite la manière dont les obstacles psychiques ont été dépassés en fédérant les positions individuelles les plus variées allant du franc refus à la

1. C. R. Browning, *Des « hommes ordinaires »*. *Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la « Solution finale » en Pologne*, Les Belles-Lettres, Paris, 1994. Nous supposons là encore une certaine connaissance de ce livre.

volonté meurtrière haineuse et cruelle pour réaliser ces meurtres à travers la construction d'un certain nombre de règles pratiques. Nous ne pouvons dans le cadre de cet article que mettre l'accent sur deux moments qui nous paraissent représentatifs.

A. *Le premier massacre*

Le premier massacre eut lieu vers la mi-juillet 1942, à Jozefow, une petite localité polonaise, située au sud de Varsovie, dans laquelle vivaient 1 800 Juifs. Parmi eux, seuls les quelques hommes susceptibles de travailler furent épargnés et transférés dans un camp de travail. Tous les autres furent abattus sur place.

Lors du massacre de Jozefow, le coût psychologique est plus grand qu'il ne le sera par la suite, à l'occasion des nombreuses autres tueries que perpétrèrent ces hommes. Ce qui semble dominer cette première journée de massacre, c'est le désordre relatif et la confusion. Cette journée fut intensément et douloureusement vécue par les bourreaux, laissant des traces durables dans leur mémoire, ce qui n'entame évidemment en rien leur responsabilité à l'égard de la souffrance incomparable des victimes. Cependant, à la suite de cette première tuerie, des mesures furent prises et les meurtriers s'organisèrent, ce qui permit, en simplifiant la tâche des assassins, d'en diminuer le coût psychologique tout en en augmentant l'efficacité.

C'est d'ailleurs ce coût psychologique qu'invoquent certains policiers pour expliquer leur faiblesse et l'arrêt de leurs activités meurtrières ce jour-là. Néanmoins, personne n'a remis en cause l'ordre de massacrer et les raisons invoquées pour ces défections sont toujours les mêmes. Les policiers n'en peuvent tout simplement plus et finissent parfois par ne plus parvenir à tuer. Le travail est intolérable, répugnant, voire les rend malades : « *Les nerfs n'étaient pas assez solides pour ce boulot.* » Reportons-nous par exemple à ce témoignage : « *La mise à mort de ces hommes me répugnait tellement que j'ai raté le quatrième. Je n'arrivais simplement plus à viser correctement. Brusquement, j'ai eu la nausée et je me suis sauvé du site d'exécution. Je me suis mal exprimé. Ce n'est pas que je ne pouvais plus viser correctement, la quatrième fois j'ai plutôt fait exprès pour rater. Puis j'ai couru dans la forêt, j'ai vomi et je me suis assis contre un arbre. Pour être sûr qu'il n'y avait personne aux alentours, j'ai crié fort dans les bois, car je voulais être seul. Aujourd'hui, je peux dire que mes nerfs étaient totalement délabrés. Je pense que je suis resté seul dans la forêt deux ou trois heures durant* (cité dans Browning, 94-95). »

De même, « ceux qui n'en avaient plus la force pouvaient s'en dispenser. Moi-même, j'ai participé à quelques dix tournées, j'ai tué des hommes et des femmes. J'étais tout bonnement incapable de continuer à fusiller des gens, ce qui est devenu évident à mon sergent [...] car j'ai fini par ne plus tirer qu'à côté. Il m'a relevé à cause de cela. D'autres camarades ont été également relevés tôt ou tard parce qu'ils ne pouvaient simplement plus continuer » (cité dans Browning, 91). Les échappatoires ne manquent pas. Refuser n'est pas très difficile. Il suffit d'en référer à son officier responsable. Ou encore, de profiter de la confusion qui règne pour s'éclipser. On peut également rater sa cible systématiquement, par exemple. Ou rester pour fouiller le village. Telles sont les stratégies mises en place par ceux que le massacre des innocents finit par épuiser psychologiquement. On n'exerce aucun contrôle un tant soit peu strict et nul n'est inquiet pour son manque de participation ou d'enthousiasme. En revanche, aucune condamnation morale n'est exprimée.

Ainsi, il semblerait que, dans les conditions du massacre de Jozefow, ce soit au prix d'une importante souffrance psychique que l'on devienne un **tueur à la chaîne**. Les quelques aménagements improvisés sur place ne suffisent pas : repos à intervalles réguliers, tournée d'alcool, quelques pauses cigarettes. Chacun tente néanmoins de trouver ses marques : « *Un tel travaille au ralenti, tel autre s'arrête pour de bon. Certains, ardents à la tâche, tuent beaucoup plus que d'autres, qui traînent les pieds autant qu'ils peuvent* » (cité dans Browning, 92). Et même si parfois certains se font traiter de « salauds » ou de « chiffe molle », nul n'eut à souffrir des conséquences de son abandon.

Le retour à la caserne illustre l'état de souffrance psychique dans lequel se trouvent les meurtriers. « *Parvenus à la caserne de Bilgoraj, les hommes sont déprimés, troublés, furieux et amers. Ils mangent peu, mais boivent énormément. On n'a pas lésiné sur les rations d'alcool, et beaucoup de policiers sont ivres morts [...]* [Le commandant] demande à ses hommes de ne pas en parler, mais pour cela nul besoin d'encouragements. Ceux qui ne sont pas allés dans la forêt n'ont aucune envie d'en apprendre davantage, ceux qui y sont allés ne souhaitent pas en parler ni sur le moment, ni plus tard. Par consensus tacite [...] on n'évoquera plus jamais le massacre de Jozefow. "Le sujet était tabou" » (Browning, 96-97).

Il est essentiel de remarquer que le « *ressentiment et l'amertume qui ont accablé le bataillon après Jozefow n'ont épargné pratiquement personne, pas même ceux qui n'avaient cessé de tirer de toute la journée. L'exclamation de ce policier [...] : "Je vais devenir fou, s'il faut remettre ça", exprime les sentiments de beaucoup. Mais seuls quelques-uns sont allés*

au-delà de la plainte pour tenter de tirer leur épingle du jeu » (Browning, 105).

Ces témoignages relatifs aux premières réactions à l'action meurtrière nous permettent-ils de tirer quelque compréhension psychologique de la participation directe à une action collective immorale ?

Essentielle pour notre propos est cette crainte de la folie. Il existe une souffrance indicible, non située qui fait craindre le pire. Elle trouve son corollaire dans l'accusation mise en avant pour pouvoir arrêter de participer aux massacres. C'est la faiblesse, voire la lâcheté. Tous ensemble, ils ont une tâche à accomplir. Mais certains par manque de force ne peuvent pas suivre le groupe jusqu'au bout sans pour autant entraver l'action des autres, plus courageux et plus forts.

En revanche, il est rarement fait état d'une opposition morale à l'acte même de tuer. Nous retrouvons l'opposition entre dégoût physique et condamnation morale : « *Même vingt ou vingt-cinq ans plus tard, les réfractaires invoqueront surtout une révolusion d'ordre purement physique, non des principes moraux ou politiques [...] C'était plutôt une réaction à l'horreur de la mise à mort elle-même* » (Browning, 103 et 105). Ainsi malgré la description d'une forme morale de souffrance par les acteurs eux-mêmes de cette horreur, il ne leur est pas possible d'accéder à une véritable conscience de la nature du conflit qui les a assaillis. La souffrance est conjurée par des mécanismes de défense adéquats, bien qu'encore inadaptés. Par exemple, un témoignage montre un lien entre une rationalisation, fort inhabituelle il est vrai, et une sorte de souffrance morale qu'il faudrait colmater. « *Je me suis efforcé, et j'ai pu le faire, de tirer seulement sur les enfants. Il se trouve que les mères tenaient leurs enfants. Alors, mon voisin abattait la mère et moi l'enfant qui lui appartenait, car je me disais qu'après tout l'enfant ne pouvait pas survivre sans sa mère. C'était, pour ainsi dire, une manière d'apaiser ma conscience que de délivrer ces enfants incapables de vivre sans leur mère* » [cité dans Browning, 101]¹. Nous voyons là transparaître l'utilité double de cette rationalisation : à la fois, permettre que le travail meurtrier s'accomplisse et empêcher la « crise de conscience » que ce travail pourrait faire naître. Il nous semble que la souffrance psychique dont il est question prend sa source, au moins pour partie, au niveau d'une sensibilité morale. Ici, le dégoût physique n'est pas la raison première de cette rationalisation. C'est bien le meurtre d'un enfant qu'il faut justifier. Ainsi, pour *certain*s d'entre les criminels, la souffrance est d'origine

1. Remarquons que « délivrer » en allemand veut aussi dire « sauver l'âme ». Ce meurtrier fait appel à une signification personnelle à l'acte de tuer afin de lui donner un sens.

morale. Pour une part, il est indéniable que cette souffrance mérite le qualificatif de morale-pratique en ce que la pratique alimente un conflit moral.

Nous comprenons alors pourquoi Browning défend l'hypothèse selon laquelle la souffrance des bourreaux relève de la morale *pour la majorité* des hommes du bataillon : « *Confrontés aux contradictions nées du heurt entre les exigences de leur conscience et les normes du bataillon, ils ont tenté nombre de compromis tortueux : ne pas fusiller sur place les enfants en bas âge mais les emmener plutôt au point de rassemblement ; ne pas tirer pendant les patrouilles si aucun policier zélé n'était là pour rapporter ce genre de délicatesse ; amener les Juifs au lieu du supplice et tirer mais les manquer intentionnellement* » (*op. cit.*, p. 244). L'explicitation d'une souffrance morale-pratique passe donc nécessairement par l'étude de ces défenses, individuelles ou collectives, qui, en contrepartie, peuvent en confirmer l'existence.

Si tuer est un « travail » qui ne s'improvise pas, les Allemands sauront tirer les leçons de ce premier massacre. Effectivement, les solutions organisationnelles adoptées face à ce problème seront d'une redoutable efficacité tant en ce qui concerne l'efficacité générale que du point de vue de la normalité psychique.

B. « La chasse aux Juifs »

À mesure que se déroulent les actions génocidaires, les meurtriers eux-mêmes mettent au point des procédures de fonctionnement et de coopération informelles qui préservent, pour chacun d'eux, la manière de composer psychologiquement avec l'action meurtrière.

Ces procédures ont été mises au point lors de la prescription de nouveaux massacres collectifs, dont les difficultés ressemblaient à celles rencontrées à Jozefow. Les risques d'un nouveau débordement de souffrance étaient réels pour les Allemands, même s'il faut rappeler que nous ne ressentons pas la moindre compassion pour cette sorte de souffrance. Mais celle-ci existe néanmoins, et c'est à force de l'étudier qu'il est sans doute possible de découvrir comment un homme normal devient un meurtrier. Les assassins ont pu faire face à leurs actes en agençant les contributions et les choix individuels tout en maintenant un certain nombre de valeurs communes, ce qui a atténué le conflit interpersonnel et la souffrance psychique et a permis du même coup la réalisation du travail meurtrier.

En effet, le bataillon fut choisi pour traquer et éliminer systématiquement tous les Juifs qui avaient échappé aux rafles précédentes. Cette période fut appelée par les protagonistes eux-mêmes la « chasse aux Juifs », qu'ils traquaient dans les bois et forêts environnants de Lublin,

avec l'aide souvent bénévole de la population polonaise.¹ Or, cette chasse aux Juifs présente deux caractéristiques qui la rapprochent du massacre de Jozefow. « *Une fois de plus, ils affrontaient leurs victimes face à face, le meurtre redevenait une affaire personnelle. Plus important encore, une fois de plus chaque policier avait, dans une mesure non négligeable, le choix* » (Browning, 170). En effet, les conditions du meurtre dispersent les différents tueurs, les éloignent des postes de commandement et laissent chacun face à ses responsabilités, en choisissant de rentrer bredouille ou de traquer avec obstination les quelques Juifs rescapés, survivant dans des conditions misérables. De surcroît, cet épisode meurtrier aurait dû être plus insupportable encore puisqu'il s'étendit sur plusieurs mois.

Mais avec le temps, d'une part et, d'autre part, de nombreux épisodes où les hommes furent confrontés au meurtre et s'endurcirent, les positions de chacun se renforcèrent. Entre la volonté de profiter de l'alibi offert par la situation pour assouvir des désirs inconscients de meurtre et le refus de toute compromission par une quelconque participation au massacre, toute l'étendue des comportements se retrouve². Au niveau des conduites, les

1. « *La forme la plus commune de "chasse aux Juifs" était la petite escouade patrouillant en forêt à la recherche d'un abri dont on connaissait l'existence par une dénonciation [...]. Après avoir reçu un avis de ce genre, les chefs de la police locale dépêchaient de petites patrouilles pour localiser les Juifs cachés. Les détails pouvaient varier, le scénario était toujours le même. Les policiers suivaient leurs guides polonais jusqu'à l'abri creusé dans le sol et lançaient des grenades à l'intérieur. Les Juifs qui en sortaient vivants étaient alignés face à terre et tués d'une balle dans la nuque. Les corps étaient généralement abandonnés sur place, puis enterrés par les paysans polonais du village le plus proche* » (Browning, 169).

2. Deux itinéraires d'officiers, compris comme des parcours psychologiques, illustrent de façon exemplaire les deux extrêmes des réactions.

Le premier itinéraire est celui de Gnade, l'officier qui commandait la compagnie qui procéda au massacre de Lomazy. « *L'automne précédent, à Minsk, il avait mis ses hommes dans un train de nuit afin d'éviter d'être mêlé à l'exécution des Juifs qu'il avait amenés à de Hambourg. À Jozefow, il ne s'était pas particulièrement distingué de ses camarades officiers par un comportement sadique* » (*ibid.*, 114).

En revanche, à Lomazy, Gnade commence à se révéler capable de comportements sadiques qui s'amplifieront par la suite. Depuis son arrivée en Pologne il avait commencé à devenir alcoolique, comme nombre de ses camarades et, à Lomazy, il était ivre mort pendant toute la fusillade, ce qui semble avoir libéré en lui les désirs les plus brutaux : ainsi, il infligea humiliations et coups de gourdin à ses victimes avant de les tuer. Il trouva la mort lors d'un combat avec des partisans polonais et ne témoigna donc pas.

Le second itinéraire est celui du lieutenant de réserve Buchmann, qui refusa de participer dès le premier massacre et réitéra son refus jusqu'à sa demande de mutation qu'il finira par obtenir. Il est l'un des seuls à étayer son refus sur des arguments moraux. Notons que c'est l'un des rares officiers à avoir été condamné par la justice polonaise à huit ans de prison pour crime contre des Polonais non juifs...

tueurs se sont divisés en trois groupes en fonction de leur volonté de participer aux meurtres de masse : « *Au sein du 101^e bataillon de réserve de la police : un noyau de tueurs de plus en plus enthousiastes, qui se portaient volontaires pour les pelotons d'exécution et les "chasses aux Juifs", un groupe plus nombreux de policiers qui ont tiré et déporté lorsqu'on le leur demandait, mais qui n'ont pas cherché les occasions de tuer (et parfois s'en sont même abstenus, au mépris des ordres permanents, si personne n'était sur place pour les surveiller) ; et une poignée (moins de 20 %) d'hommes qui ont refusé ou se sont systématiquement dérobés* » (in Browning, *op. cit.*, p. 221).

Ces positions différentes mettent en lumière la possibilité de choix, donc, une certaine liberté pour les hommes du bataillon qui ont agi en fonction de leurs sensibilités, de leurs valeurs, de ce qu'ils considéraient être leur véritable travail de policier ou en fonction d'autres paramètres qui n'ont pas forcément été exprimés lors du procès et, en particulier, du degré de leur antisémitisme.

Laisser la possibilité de faire savoir, du moins jusqu'à un certain point, si l'on était prêt ou non à participer à une action meurtrière, permet de faire cohabiter plusieurs attitudes. Ainsi, ceux qui refusaient de participer, de façon définitive ou momentanée, ont pu prendre cette décision sans avoir à en subir les conséquences et sans remettre en cause la règle majoritaire de l'obéissance à l'ordre de tuer. Ils ont pu louvoyer entre la prescription et leur conscience en fonction des circonstances, de leur mobilisation subjective, de la souffrance qu'ils pouvaient supporter en général ou, à un moment particulier, des réactions de leurs camarades, etc.

Un tel fonctionnement ne permet pas seulement de soulager la souffrance, il rend le travail meurtrier efficace. En effet, les hommes du bataillon sont parvenus à la mise au point d'une interaction qui respecte les différences de motivation de chacun. Si le groupe avait été formé en fonction d'affectations administratives qui ne dépendaient pas de la volonté de ses membres, il n'en fut pas moins capable de créer et maintenir un fonctionnement collectif, à savoir la capacité à travailler et à vivre ensemble dans le respect des différences¹. Cette technique permet qu'un maximum de personnes, même les moins enthousiastes, consente à l'action meurtrière. Ainsi, un équilibre s'est établi entre les différents protagonistes qui finissaient par se connaître et, donc, par savoir avec qui ils pouvaient tuer sans scrupule ou ne pas se livrer à la tuerie qu'on leur demandait sans pour autant prendre le

1. Cette capacité à intégrer les différences est d'autant plus frappante qu'elle s'accompagne d'une radicale rupture avec d'autres groupes humains (Juifs et Polonais).

moindre risque. Sur ce point, l'apport de Browning est essentiel lorsqu'il conclut à l'existence de règles implicites au sein du bataillon : « Une série de "règles de base" non écrites s'est établie au sein du bataillon. Pour les petites actions, on faisait appel aux volontaires ou l'on choisissait les tireurs parmi les hommes connus pour tuer volontiers, ou qui ne se donnaient pas la peine de se tenir à distance lorsqu'on formait les pelotons d'exécution. Pour les actions d'envergure, ceux qui ne voulaient pas tuer n'étaient pas forcés de le faire. Même lorsqu'on tentait de les obliger, ils pouvaient toujours refuser : les hommes savaient que les officiers n'étaient pas en mesure d'en appeler au commandant » (in Browning, *op. cit.*, p. 225).

Ces règles démontrent à la fois l'existence de compromis entre différentes positions de pouvoir en indiquant les limites à ne pas franchir de part et d'autre des antagonismes et la mise au point collective de stratégies professionnelles permettant de faire face aux prescriptions meurtrières et à la souffrance qu'elles ont engendrée, dans le respect des choix personnels qui furent exprimés par chacun, même implicitement. Ces choix pouvaient être occasionnels ou permanents et les règles s'inscrivent dans une manière de réguler les différentes capacités en fonction des moments et des circonstances tout en préservant l'efficacité collective à tuer. Il apparaît clairement que même ceux qui n'ont pas souhaité participer aux massacres n'en ont pas moins contribué à créer les conditions de leur réalisation par leurs justifications mêmes. Ils ont en effet toujours justifié leur non-participation par leur « faiblesse », leur « lâcheté », leur « peur de devenir fous » : ce faisant, ils participaient à la banalisation du crime qu'ils ne condamnaient pas. La tâche n'était pas remise en cause et ceux qui la réalisaient étaient par conséquent les braves, les « vrais hommes » en un mot. Leur position s'en trouvait donc confortée.

Conclusion

Le processus de la Shoah fut le résultat d'une multitude d'actions individuelles, pour certaines banales et inoffensives en apparence, et généralement réalisées avec un grand zèle. Parmi ces actions « banales », on peut donner des exemples comme le fait de parapher une lettre, même si cette lettre condamne à mort des centaines de personnes ou, plus emblématique encore, le rôle du cheminot qui conduit son train, « comme d'habitude », à ceci près qu'il transporte des individus vers une mort certaine et dans des conditions épouvantables. Mais pour les assassinats directs, les difficultés psychologiques qui s'ensuivirent furent d'un tout autre ordre.

Dans tous ces cas de figure, les Allemands parvinrent pourtant à coordonner leurs activités et à surmonter les obstacles auxquels se heurtait le

processus meurtrier. D'une part, dans le cadre d'une liberté offerte à leur initiative laborieuse, les fonctionnaires ont réglé avec l'efficacité que l'on sait un nombre de problèmes administratifs et organisationnels très important. Parmi ces obstacles, d'autre part, Hilberg évoque les résistances psychologiques de ceux qui participaient, directement ou indirectement, aux processus de meurtre et face auxquels s'est construit tout un appareillage défensif qui a contribué à protéger ou, plutôt, à apprivoiser la souffrance morale-pratique au bénéfice de l'action.

Nous avons ainsi souhaité montrer, notamment grâce au travail monumental de Raul Hilberg, que la problématique de la souffrance morale-pratique, ou du conflit moral-pratique, a bien constitué un problème majeur pour les bourreaux, les obligeant à la mise en place d'ensembles défensifs parfois d'une grande complexité, que nous avons qualifiés de « banalisation du mal ». Cette sorte de souffrance et cette modalité défensives pourraient être spécifiques au « travail du mal ». En ce qui concerne la cruauté des actes antisémites, l'acharnement avec lesquels la Shoah s'est déroulée, la haine, voire la joie, de certains de ses exécutants, la part des motivations préalables et celle des renforcements défensifs mériteraient d'être étudiés et mieux différenciés. Nous supposons néanmoins que la banalisation n'est pas un rouage neutre, qu'elle possède sa propre dynamique capable de renforcer, voire de radicaliser le travail du mal.

L'existence de telles défenses collectives permet de mettre en lumière trois points.

En premier lieu, le processus de préservation du sujet aux prises avec le conflit psychique déclenché par l'acte de tuer qui permet de comprendre le maintien de la mobilisation subjective dans le meurtre et, par conséquent, la pérennisation du meurtre lui-même.

En deuxième lieu, certains sujets, prenant appui sur les défenses collectivement construites et moralement désignifiantes, peuvent apparaître comme ce fonctionnaire banal et scrupuleux que Hannah Arendt a décrit sous le terme de « banalité du mal » à propos d'Eichmann.¹

Enfin l'existence d'un mouvement défensif collectif permet d'associer des femmes et des hommes, jusque-là ordinaires, à des entreprises criminelles dont le sens n'est pas nécessairement issu de leur propre histoire mais qu'ils s'approprient de manière défensive, permettant ce faisant d'explicitier la mobilisation en masse dans une action meurtrière.

1. H. Arendt, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Gallimard, Paris, Folio histoire [réédition, 1991], p. 485.

C'est ainsi, nous semble-t-il, que s'élabore la capacité **collective à faire de l'acte de tuer un travail**.

LA BANALISATION DU TRAVAIL DU MAL

Notre manière d'appréhender la banalisation du mal doit beaucoup à la notion de banalité du mal qu'Arendt a employé à propos d'Eichmann. Néanmoins, cette notion, du point de vue philosophique même qui est le sien, présente le désavantage d'être ambiguë¹. De plus, nous devons reconnaître que notre interprétation de cette notion s'éloigne de la manière dont Arendt elle-même a posé le problème. Il nous semble, en effet, que, dans son livre *Eichmann à Jérusalem*, cette notion recouvre une intuition clinique forte qu'elle a ensuite abandonnée au profit de ses recherches philosophiques.

Il nous semble que nous pouvons opposer à cet abord notre point de vue de clinicien du travail et considérer la banalité du mal sous le sceau de la **banalisation du mal**, autrement dit de **l'absence défensive de jugement d'immoralité du mal par ses exécutants mêmes**. Cette idée nous semble cependant contenue dans le rapport fort décrié d'Arendt sur Eichmann que nous allons analyser.

Notre propos est donc conceptuel et nous souhaitons proposer notre contribution à la compréhension du concept de « banalité du mal ». Nous

1. L'expression de « banalité du mal » n'est que peu explicitée par Arendt lorsqu'elle apparaît pour la première fois dans son livre *Eichmann à Jérusalem*. Elle n'est d'ailleurs employée qu'à deux reprises. Dans le titre d'abord : « *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal* », puis à la fin de son rapport : « *Comme si, en ces dernières minutes, il résumait la leçon que nous a apprise cette longue étude sur la méchanceté humaine : la terrible, l'indicible, l'impensable banalité du mal* » (*op. cit.*, p. 408). C'est peu. Cette imprécision explique en partie que cette notion ait été l'une des cibles clés des critiques qui se sont déchaînées contre Arendt [voir aussi Myriam Revault d'Allonnes, *Ce que l'homme fait à l'homme. Essai sur le mal politique*, Seuil, 1995, p. 169]. Or, cette notion demeure essentielle aux yeux de l'auteur puisqu'elle constitue le point de départ de ses réflexions dans son dernier ouvrage [mais resté inachevé : *La Vie de l'esprit*]. Dans l'introduction qu'elle donne au premier volume [*La pensée*], elle reprend l'expression de « banalité du mal » et en fait un thème de réflexion. Elle rappelle que cette expression recouvre une intuition forte, « *ni thèse, ni doctrine, bien que j'aie confusément, senti qu'elle prenait à rebours la pensée traditionnelle – littéraire, théologique, philosophique – sur le phénomène du mal* » [*in H. Arendt, La Vie de l'esprit. La pensée*, PUF, Paris, 1992, p. 18].

nous attacherons aux liens prévalant entre Eichmann, son action et la Shoah. Il nous semble que la notion de « banalité du mal » peut se comprendre de quatre façons différentes. Chacune d'entre elles apporte des éléments nouveaux tout en contenant la précédente.

I. La Shoah n'est pas banale

La banalité du mal serait en rapport avec l'omniprésence spatiale et temporelle du mal. Le mal sous toutes ses formes, meurtres, tortures, viols ou simplement parfois vols, serait de tous les temps et de tous les lieux. La Shoah relèverait alors simplement d'un processus qui a partout et toujours existé. Le phénomène Shoah ne serait qu'une actualisation avec, par exemple, des moyens techniques nouveaux de la propension humaine à faire le mal.

Mais cela ne saurait être la manière d'appréhender les camps de la mort par Arendt, qui n'a cessé de souligner le caractère profondément nouveau des usines d'extermination dont la gestion « *importait plus aux nazis que le fait de gagner la guerre. C'est dans ce contexte que le qualificatif "sans précédent" appliqué à la terreur totalitaire prend tout son sens* »¹. Le mal nazi n'est pas banal. Il est même totalement nouveau, extraordinaire et incompréhensible. Le caractère sans précédent de la Shoah conduit Arendt à s'interroger sur ses spécificités au point de la rendre incontournable dans ses réflexions sur notre temps. D'après elle, nous vivrions des temps post nazis².

II. Les actes criminels sont banals en eux-mêmes

Les comportements qui ont mené à la réalisation du mal sont banals. Cela n'est pas vrai de l'ensemble des actes qui ont fait la Shoah, contrairement à ce qu'Hilberg est parfois tenté de dire : « *Le projet pris dans son ensemble apparaît, rétrospectivement, comme une mosaïque de petits frag-*

1. H. Arendt, *Auschwitz et Jérusalem*, Calmann-Lévy, Paris, p. 204 [réédition Presses-Pocket, collection Agora].

2. « *Nous avons désespérément besoin, pour l'avenir, de l'histoire vraie de cet enfer construit par les nazis. Non seulement parce que ces faits ont changé et empoisonné l'air même que nous respirons, non seulement parce qu'ils peuplent nos cauchemars et imprègnent nos pensées jour et nuit, mais aussi parce qu'ils sont devenus l'expérience fondamentale de notre époque et sa détresse fondamentale. Ce n'est qu'à partir de ce fondement sur lequel reposera une connaissance nouvelle de l'homme que nos nouvelles perspectives, nos nouveaux souvenirs, nos nouvelles actions pourront prendre leur point de départ* » (*idem*, 154).

ments, chacun très terne et très banal. Or cette succession d'activités ordinaires, ces notes, mémorandums et télégrammes, incrustés dans l'habitude, la routine et la tradition, se transformèrent en un processus de destruction de masse¹. » Si, effectivement, certains actes étaient des plus ordinaires, comme celui de parapher une lettre, d'autres l'étaient beaucoup moins, et certains ont participé au génocide en tuant de leurs propres mains.

En ce qui concerne Eichmann, cette interprétation est évidemment valable. Non seulement il n'a jamais tué de ses propres mains, mais de plus il n'a pas eu à ordonner le moindre meurtre. Son travail consistait à faire circuler des trains d'une destination à une autre. C'est un des arguments qu'il déploie pour démontrer son absence de culpabilité. Il « *ne s'estimait coupable que d'avoir "aidé et encouragé" les actes criminels dont on l'accusait, il n'aurait jamais, personnellement, commis un crime "manifeste"*². »

III. La banalité du mal comme absence de volonté de faire le mal

Il nous semble que, selon Hannah Arendt, le terme **banalité** désigne d'abord la personne de l'homme Eichmann. Le paradoxe principal qu'elle souligne alors en parlant de « banalité du mal », c'est le contraste entre l'acharnement mis par Eichmann à contribuer à la destruction des Juifs et l'absence de motivation « profonde », d'ordre en particulier sadique ou antisémite, à cette action.

L'action d'Eichmann est marquée du sceau d'une soumission acharnée, opiniâtre, obstinée, résolue et intransigeante à la prescription génocidaire. Cet acharnement n'a rien de banal, et c'est d'ailleurs ce que certains épisodes de l'implication d'Eichmann, tel que repris par Arendt, illustrent parfaitement.

En revanche, selon la philosophe, il n'est pas possible de mettre à jour des motivations à cet acharnement meurtrier. Les quelques motivations, principalement carriéristes, qu'il avance, restent sans commune mesure avec l'ampleur de l'action meurtrière. Si le sadisme semble avoir été écarté par tous, l'antisémitisme ne convainc guère Arendt.

Ainsi, connaissant l'efficacité d'Eichmann dans ce processus, elle ne lui découvre ni monstruosité maligne, ni sadisme, ni aucune autre volonté de faire le mal. « *Eichmann n'était ni un Iago, ni un Macbeth ; et il ne lui*

1. R. Hilberg, *La Destruction des Juifs d'Europe*, op. cit., pp. 856-857.

2. H. Arendt, op. cit., p. 397.

serait jamais venu à l'esprit, comme à Richard III, de faire le mal par principe¹. »

En fait, Eichmann est un homme banal qui ne semble défendre aucune intention particulière. *« Ce qui me frappait chez le coupable, c'était un manque de profondeur évident, et tel qu'on ne pouvait faire remonter le mal incontestable qui organisait ses actes jusqu'au niveau plus profond des racines ou des motifs. Les actes étaient monstrueux, mais le responsable – tout au moins le responsable hautement efficace qu'on jugeait alors – était tout à fait ordinaire, comme tout le monde, ni démoniaque, ni monstrueux. Il n'y avait trace en lui ni de convictions idéologiques solides, ni de motivations spécifiquement malignes². »*

Or, cette absence de motivation personnelle à faire le mal chez un homme qui cependant s'acharne à conduire à la mort des millions d'êtres humains n'est pas un phénomène ordinaire.

Ainsi, c'est à partir de l'impossibilité de repérer une intention maléfique à l'origine des actes d'Eichmann qu'Arendt va essayer d'avancer dans sa recherche d'une compréhension du mal. Elle va s'interroger sur les manières particulières dont s'exercent certaines facultés de l'esprit dans leurs possibilités d'éviter le mal³.

Il nous semble possible de prolonger sa réflexion à cet endroit.

IV. La banalité du mal comme posture défensive : la banalisation du mal

Nous pensons pouvoir dépasser l'idée selon laquelle cette expression signifie seulement que des hommes banals ont réalisé, grâce à un ensemble d'actes banals, un travail qui lui ne l'était pas. Notre interprétation entend mettre en lumière que **les actions réalisées ont été signifiées comme banales. La banalité du mal peut se comprendre aussi comme l'existence, pour les protagonistes de ce drame, d'une banalisation de leurs actes qui ne sont pas compris ni jugés comme des actes d'horreur.**

Ce dernier point nous semble central. Selon Arendt, on a ainsi affaire à un type particulier de criminel, parce qu'en apparence il se situe au-delà de

1. *Ibid.*, p. 460.

2. H. Arendt, *La Vie de l'esprit. La pensée*, op. cit., pp. 18-19.

3. Il s'agit de l'ouvrage inachevé et déjà cité : *La Vie de l'esprit*, sur le penser, le vouloir et le juger.

toute référence au bien et au mal¹, c'est-à-dire au-delà de tout jugement moral. **Cette apparence de normalité et cette apparente absence de moralité recouvrent en fait une véritable subversion du jugement moral.** En poursuivant la description d'Eichmann, nous pouvons inscrire sa normalité dans un fonctionnement défensif et, en partie, collectif, que nous appelons la **banalisation du mal**.

A. La pseudo-stupidité d'Eichmann

Comme le montre avec force la parfaite réussite de son entreprise meurtrière, **Eichmann n'était pas stupide**. Ses propos sont souvent justes et ses remarques pertinentes. Son raisonnement est logique, voire sans faille sur certains points. Seules les prémisses sont des plus contestables.

Cependant, cette intelligence normale au service du crime s'accompagne d'une autre caractéristique qui évoque la stupidité : **l'absence de pensée**. Pour comprendre cette expression essentielle pour notre réflexion, nous pouvons nous appuyer sur la distinction qu'Arendt emprunte à Kant « *entre Vernunft et Verstandt, "raison" et "intellect" [...] la démarcation entre les deux facultés de raison et d'intellect coïncide avec une différenciation entre deux activités mentales absolument autres, pensée et savoir, et deux types de préoccupations aussi totalement distincts, la signification pour la première catégorie, la connaissance pour la seconde* »². Et « *la vérité se situe dans le témoignage des sens. Mais il n'en est pas de même de la signification et de la faculté de pensée qui la traque ; cette dernière ne demande pas ce qu'est une chose ou si elle existe – on tient toujours son existence pour acquise – mais ce que signifie qu'elle existe* »³. L'absence de pensée est un manque d'attribution d'une signification aux phénomènes

1. H. Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, op. cit., p. 444. D'ailleurs, Arendt pense qu'en cherchant à démontrer à tout prix sa monstruosité ses juges sont passés à côté du colossal défi que représente Eichmann. De fait, il « *eût été réconfortant de croire qu'Eichmann était un monstre [...] L'ennui, avec Eichmann, c'est précisément qu'il y en avait beaucoup qui lui ressemblaient et qui n'étaient ni pervers, ni sadiques, qui étaient, et sont encore, effroyablement normaux. Du point de vue de nos institutions et de notre éthique, cette normalité est beaucoup plus terrifiante que toutes les atrocités réunies, car elle suppose [...] que ce nouveau type de criminel, tout hostis humani generis qu'il soit, commet des crimes dans des circonstances telles qu'il lui est impossible de savoir ou de sentir qu'il a fait le mal.* »

2. H. Arendt, *La Vie de l'esprit. La pensée*, op. cit., p. 29. Elle ajoute que Kant « *distingue ces deux facultés mentales après avoir découvert "le scandale de la raison", le fait que l'esprit est incapable de connaître avec certitude et de soumettre à la vérification certains sujets et certaines questions auxquels il ne peut cependant s'empêcher de penser* » (idem, 29).

3. *Ibid.*, 75.

nes. En effet, Eichmann n'attribue pas de signification morale à ses actes immoraux. Il n'en évalue pas la valeur.

B. La discordance de la conscience morale d'Eichmann

Eichmann ne reconnaît pas sa criminalité sans pourtant la méconnaître totalement. Il la connaît sans lui reconnaître une véritable portée.

Tout au long du procès, il s'est déclaré « non coupable ». Cette obstination à plaider son innocence ou, plutôt, son absence de culpabilité est étonnante. Elle ne tient pas compte de la réalité, non seulement passée, mais aussi de celle de son procès. Elle est choquante, indécente, voire offensante vis-à-vis des victimes de la Shoah et des quelques rescapés présents au procès. Ne va-t-il pas jusqu'à affirmer qu'il a rendu service à ses victimes avec ses dons d'organisateur en coordonnant les évacuations et les déportations. Car, « *grâce à lui, leur calvaire avait été plus facile à supporter. S'il fallait absolument faire ces choses-là, disait-il, autant les faire en bon ordre* »¹. Mais il n'est ni méprisant, ni provocateur. Son obstination apparaît plutôt incongrue, déplacée.

Cette incongruité se retrouve de façon nette à plusieurs reprises. Ainsi, les paroles de réconciliation d'Eichmann étonnent. Il admet que la destruction des Juifs d'Europe est un des plus grands crimes de l'histoire de l'humanité. Mais, c'est fini, il voudrait faire la paix avec ses anciens ennemis. « *“Bien sûr” qu'il avait contribué à l'extermination des Juifs ; bien sûr que s'il ne les avait pas “déplacés, ils auraient été conduits à l'abattoir”. Qu'y a-t-il donc à “confesser” ? demanda-t-il. Et maintenant, disait-il, il désirait “faire la paix avec [mes] anciens ennemis” [...]. Et celui qui prononçait pareille phrase éprouvait en effet, au moment où elle jaillissait de sa bouche, une “euphorie extraordinaire”, presque palpable* »².

Lorsqu'Eichmann se demande ce qu'il peut bien y avoir à confesser dans le fait de participer à un génocide, il y a comme une absence totale de signification morale de son action. Il y a aussi comme une inconscience totale de la portée de ses paroles, voire une certaine complaisance à reconnaître ses crimes. De la même manière, il est prêt à se sacrifier pour la cause de l'antiracisme. En effet, « *les temps avaient changé, et Eichmann [...] “en était venu à des vues différentes”. Ce qu'il avait fait, il l'avait fait, et il ne souhaitait pas le nier ; plutôt, il proposait de se “pendre en public en guise d'avertissement à tous les antisémites de la Terre”. Mais il n'enten-*

1. H. Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, op. cit., p. 309.

2. *Ibid.*, p. 91.

dait pas par là qu'il regrettait quoi que ce fût : "le remords, c'est bon pour les enfants" (sic !) »¹.

Ce type de discours se retrouve à plusieurs reprises. Arendt remarque ainsi certaines particularités du langage d'Eichmann : un langage fait de clichés, de citations, d'expressions toutes faites, de phrases qui ne veulent rien dire, d'éloquence creuse. C'est ce genre de raisonnement et de discours creux qui pourrait faire passer Eichmann pour stupide.

C. Une sensiblerie sans conscience morale

Au cours du procès, Arendt considère qu'Eichmann se fait remarquer par son **indifférence affective** et son **insensibilité**. Annette Wieviorka le confirme.² Il nous semble que cela rejoint l'absence de signification qu'il attribue aux événements immoraux de sa vie. En effet, Eichmann n'est pas insensible à l'horreur de la Shoah. Mais sa sensibilité est réduite à un dégoût immédiat de l'horreur.

Il « *avait vu les endroits où il envoyait ses Juifs, et il avait été profondément choqué* »³. Par exemple, lors d'une visite, il assista à la mise à mort par gazage dans un camion : « *Je regardais à peine. Je ne pouvais pas ; je ne pouvais pas ; j'en avais assez. Les hurlements [...] j'étais trop bouleversé, et ainsi de suite [...]. Alors, je suis parti. J'ai sauté dans ma voiture et je n'ai plus ouvert la bouche. À partir de ce jour-là, il m'arrivait de rester assis des heures à côté de mon chauffeur sans échanger un seul mot avec lui. Ce jour-là, j'en avais assez. J'étais achevé* »⁴.

Souffrance sans parole, presque physique dont Eichmann ne fait, ou ne veut rien faire, sinon la fuir. Les réactions d'Eichmann aux actes d'horreur perpétrés par les nazis révèlent une sensibilité qui n'entrave en aucune manière son travail. Cette souffrance suspendue, sans signification, sans conséquence à tirer sur le plan de son travail, lui permet au contraire de se dessaisir de sa responsabilité. En effet, cette même souffrance soutient Eichmann dans l'idée qu'il ne peut être tenu pour responsable d'actes qui lui répugnent au point que son corps même y réagit violemment. Eichmann voit dans sa souffrance une raison supplémentaire pour ne pas se considé-

1. *Ibid.*, p. 47.

2. A. Wieviorka, *Le Procès Eichmann*, Complexe, Paris, 1989, p. 202.

3. Eichmann cité In H. Arendt (1991) *Eichmann à Jérusalem*, Gallimard, Folio-Histoire, Paris, 153. En effet, ses supérieurs hiérarchiques l'envoyèrent quelquefois – trop souvent à son goût – faire des visites d'inspection sur les sites des meurtres de masse.

4. Eichmann, *ibid.*, pp. 148-149.

rer comme coupable. Il n'est jamais question de remise en question, de débat intérieur, de doute.

L'essentiel est de se protéger de cette sensiblerie devant la vision directe des meurtres, à laquelle il ne peut pas échapper. « *Le problème était donc de faire taire moins la conscience que cette pitié tout animale que ressent un homme normal en présence de la souffrance physique*¹. » Bien sûr, la notion de « pitié tout animale » demanderait à être précisée. Mais cette sensiblerie d'Eichmann s'accompagne d'un manque insupportable de sollicitude envers les victimes. Pas une once de regret, de remord ou de tristesse vis-à-vis de celles-ci. Pas le moindre sentiment de compassion. Pire encore, il se plaint de la torture morale que lui imposèrent ses supérieurs hiérarchiques en l'obligeant à aller visiter les endroits où avaient lieu les processus de destruction d'êtres humains.

D. Itinéraire d'une bonne conscience

Eichmann ne ressent ni culpabilité, ni sollicitude vis-à-vis de ses victimes. On pourrait en oublier qu'il a participé à leur assassinat. Est-ce à dire qu'il était dépourvu de conscience morale ? En effet, comment « *admettre qu'une personne moyenne, "normale", ni faible d'esprit, ni endoctrinée, ni cynique, puisse être absolument incapable de distinguer le bien du mal*² ? »

La culpabilité qu'il éprouvait lorsqu'il désobéissait, lorsqu'il enfrenait les ordres montre, au contraire, une conscience sévère. C'est en obéissant sans réserve à la loi qu'Eichmann se protège d'une possible culpabilité.

Qu'est-ce qui nous fait penser que derrière cette attitude rigide et dénuée de pitié pour autrui, derrière cette soumission à l'autorité, se cache une construction défensive, pour partie collective ? Il s'agit de la conférence de Wannsee³ qui semble avoir joué un rôle crucial pour la « bonne » conscience d'Eich-

1. *Ibid.*, p. 176.

2. *Ibid.*, p. 50.

3. Cette brève rencontre réunissant une quinzaine de responsables du Reich fut d'une importance capitale pour le processus de destruction des Juifs d'Europe (et pour Eichmann lui-même). Elle « *était nécessaire parce que la Solution finale, étendue à toute l'Europe, supposait, de la part de l'appareil d'État, un assentiment plus qu'implicite. Il fallait s'assurer la coopération de tous les ministères, de l'ensemble de la fonction publique* » (*ibid.*, 185). En effet, si les ministres étaient tous membres du parti, peu l'étaient depuis longtemps, et leur carrière ne s'était pas faite seulement grâce au parti. Quant aux hauts fonctionnaires et aux sous-secrétaires, dont la participation était indispensable, tous n'étaient pas membres du parti. Il s'agissait probablement de s'assurer le concours actif de ces hommes dans les meurtres collectifs. L'objectif fut atteint au-delà de toute espérance.

mann. En effet, lorsqu'il relate cet épisode, il démontre clairement comment, pour lui, l'intervention d'autrui a conféré une légitimité morale à une décision criminelle et lui a permis de lever toute culpabilité potentielle. Cet épisode montre aussi qu'Eichmann connaissait parfaitement la voix de sa conscience et que c'est justement grâce à l'appartenance à un collectif qu'il construit son indifférence à l'égard des victimes.

Lorsqu'Heydrich annonce à Eichmann¹ le projet de destruction des Juifs d'Europe auquel il sera amené à participer en tant que membre du bureau chargé de l'émigration des Juifs, ce dernier est pris d'apathie et se plaint d'avoir perdu le goût du travail. Son annonce faite, Heydrich « *resta muet quelques instants, ce qui n'était pas du tout dans ses habitudes. Comme s'il voulait voir comment j'allais accuser le coup [...]. Je m'en souviens encore aujourd'hui. Au début, je n'arrivais pas à comprendre ce qu'il avait dit, parce qu'il avait choisi ses mots avec tant de soin. Puis, j'ai fini par comprendre, et je n'ai rien dit, parce qu'il n'y avait plus rien à dire. Car je n'avais jamais envisagé une chose pareille, une solution aussi violente. Je perdis tout alors, tout goût du travail, toute initiative, tout intérêt. J'étais pour ainsi dire balayé* »².

C'est la conférence de Wansee qui lui fait perdre ses scrupules : il lui attribue donc une action essentielle, moins au niveau pratique qu'au niveau psychique. Elle permit à Eichmann de se mobiliser sans arrière-pensée pour la réalisation du meurtre de masse. En effet, « *jusque-là il avait collaboré de son mieux à l'élaboration de la Solution finale, mais il avait eu des doutes quant à la valeur d'une "solution aussi sanglante, aussi violente". Maintenant, il n'en avait plus. Il avait entendu, à la conférence, "d'éminentes personnalités, les papes du troisième Reich". Il avait vu de ses yeux, entendu de ses oreilles que non seulement Hitler, non seulement Heydrich et ce sphinx de "Müller", non seulement les SS ou le parti, mais aussi l'élite éminemment respectable des serviteurs de l'État se disputaient l'honneur de jouer, dans cette pièce "sanglante", le rôle principal. "C'est alors que j'ai eu l'impression d'être Ponce Pilate, car je ne me sentais absolument pas coupable". Ce n'était pas à lui de juger. D'avoir des "idées personnelles sur la question" »³. En effet, « *l'important – et Eichmann le**

1. Cette partie du témoignage est capitale pour les historiens, selon Annette Wieviorka, pour qui « *il n'y a guère de raisons de mettre en doute ce témoignage d'Eichmann* » (*op. cit.*, p. 59). Cette suspicion existe dans la mesure où Heydrich n'est pas le supérieur direct de Eichmann. Mais Himmler et Höess, d'un côté et Globocnik et Stangl, de l'autre, il semble que cette pratique fut courante dans le cadre de la destruction des Juifs d'Europe.

2. In H. Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, *op. cit.*, p. 142.

3. *Ibid.*, p. 188.

remarqua très justement – était que les fonctionnaires appartenant aux services les plus divers, ne se contentèrent pas d'exprimer leur opinion : ils firent des propositions concrètes. La réunion ne dura qu'une heure ou une heure et demie »¹.

De hauts dignitaires, par leur comportement et leur consentement, ont légitimé le projet criminel. Eichmann confirme cette façon de voir par son analyse de l'absence globale de condamnation morale des actes nazis, lorsqu'il dit « *qu'aucune voix de l'extérieur n'était venue stimuler sa conscience* »². En effet, « *Eichmann ne rencontra personne, absolument personne qui s'opposât réellement à la Solution finale. Ce facteur fut décisif pour sa conscience* »³.

Le pasteur Grüber est l'image même de ce silence, bien qu'il fût une des rares figures à avoir tenté de s'opposer ouvertement à la politique nazie, ce qui lui valut son incarcération en camp de concentration. Lors du procès d'Eichmann, il fut appelé à témoigner et l'avocat de la défense lui demanda s'il avait tenté d'influencer Eichmann, de le sermonner, de lui dire que sa conduite était immorale. Il ne l'avait pas fait.

Eichmann se révèle particulièrement pertinent vis-à-vis de cet épisode : « *Personne ne s'est adressé à moi pour me reprocher mes activités, dans le cadre de mes fonctions. Même le pasteur Grüber ne le prétend pas, en ce qui le concerne. Il est venu me voir seulement pour me demander d'être clément, sans jamais rien dire quoi que cela soit contre la façon dont je remplissais mes fonctions. Il a confirmé ici devant le tribunal que je ne l'ai pas éconduit* »⁴.

Car, pour ce qui est des demandes d'indulgence individuelles, elles risquent surtout de renforcer l'application de la logique meurtrière. En effet, elles constituent des demandes de traitement de faveur pour des cas particuliers, admettant ainsi, implicitement, **le bien-fondé de la règle commune pour les cas « ordinaires »**⁵.

1. *Ibid.*, p. 187.

2. *Ibid.*, p. 206.

3. *Ibid.*, p. 192.

4. Texte de la déclaration finale d'Eichmann in A. Wieviorka, *op. cit.*, p. 185.

5. « *L'on admettait donc qu'il existât des catégories privilégiées. Mais ce n'était pas le pire. Plus désastreux encore, d'un point de vue moral, était le fait que toute personne requérant, pour elle-même, un traitement de faveur, reconnaissait implicitement la règle [...] Les juifs et les chrétiens qui plaidaient en faveur des "cas d'espèce" n'étaient donc pas conscients d'être des complices involontaires. Mais leur reconnaissance implicite de la règle, qui signifiait la mort pour tous les cas "ordinaires", devait être d'un grand secours aux assassins. Ils devaient penser, eux, qu'étant sollicités pour des traitements de faveur qu'ils accordaient du reste de temps à autre ils gagnaient la reconnaissance des intéressés et persuadaient leurs adversaires que ce qu'ils faisaient était légal* » (H. Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, p. 216-217).

Conclusion : une soumission défensive

Est étrange cette normalité soumise qui consiste à vivre sous la férule de ses supérieurs hiérarchiques et à acquiescer à leurs demandes au point de les réaliser toujours au mieux, au prix d'un fonctionnement psychique des plus rigide. Cette exécution des ordres n'est pas une conduite simple. Elle requiert une rare opiniâtreté, une volonté sans faille de parvenir à ses fins ou, plutôt, aux fins de l'ordonnateur. Les obstacles qui ne manquent pas de surgir doivent être surmontés. La soumission d'Eichmann n'est pas seulement une servitude.

Attardons-nous sur l'écueil que représente la réalité de sa conscience morale : « *L'accusé possédait-il une conscience ? Oui. Et cette conscience, qui avait fonctionné normalement pendant quatre semaines environ, s'était mise à fonctionner à l'envers* »¹. Le doute moral sur sa propre activité a pu l'effleurer. Mais, après quelques semaines, il se sent coupable de ne pas servir, de ne pas obéir aux ordres monstrueux. Ainsi, en s'appuyant sur l'exemple des hauts dignitaires allemands lors de la conférence de Wannsee, sur le silence de représentants de la morale commune, sa soumission parvient à faire taire sa conscience.

Aussi l'obéissance à l'autorité peut bien, comme l'indiquent Eichmann et d'autres assassins de son époque, constituer une norme sociale. L'adaptation à cette norme aurait une fonction défensive. C'est pourquoi la **normalité** d'Eichmann n'est pas seulement banale, scandaleuse, voire étrange, elle est avant tout **soumise** et **défensive**. Les aspects les plus significatifs d'une position psychiquement défensive sont : **un fonctionnement psychique qui a pour base le déni et la rigidité, une absence de pensée révélée par une pseudo-stupidité, une sensiblerie vide de tout sens, une obéissance rigide à l'autorité**. La soumission défensive vise le maintien d'une activité professionnelle et renforce l'application au travail.

Nous pouvons conclure sur cette banalisation du mal par les propos de l'avocat d'Eichmann prononcés au cours de sa plaidoirie : « *L'accusé [...] était innocent ; il n'était pas responsable de "cet amas de squelettes, de ces stérilisations, de ces mises à mort par le gaz et autres questions médicales"*. C'est alors que le juge Halevi l'interrompt : "[Maître], je pense que vous avez fait un lapsus : vous avez dit que la mise à mort par le gaz était un procédé médical." A quoi [l'avocat] répondit : "Mais c'était un procédé médical, puisque des médecins l'avaient mis au point. C'était un procédé destiné à tuer ; tuer est aussi un procédé médical" »².

1. *Ibid.*, p. 160.

2. *Ibid.*, p. 119.

Conclusion générale

Le processus de destruction des Juifs d'Europe fut un processus non pas chaotique mais rationnellement organisé. Il fit appel au travail d'un grand nombre de fonctionnaires de l'État allemand à tous les niveaux du processus : meurtres directs ; fabrication et installation des centres de mise à mort ; exclusion, rassemblement et transports des Juifs dans les camps de concentration ; résolution des problèmes légaux que posaient de tels agissements pour l'ensemble de la communauté allemande, etc.

Nous nous sommes concentrés sur l'aspect psychologique de ce phénomène.

Tout d'abord, **le génocide des Juifs d'Europe dans son ensemble fut le fait d'une multitude d'actions collectives et individuelles**. Pour parvenir à son terme, il a été concrétisé par le travail de milliers de bureaucrates zélés de l'armée, de la police, du parti nazi, etc. L'accomplissement de ce processus a demandé de la part de tous ces hommes autre chose qu'une « simple » obéissance aveugle. La criminalité nazie a consisté à faire d'une série de meurtres un travail, c'est-à-dire une action soumise, certes, mais aussi zélée, obstinée. Ce que démontre très bien Hilberg, par exemple, c'est que, pour y parvenir, un certain nombre de problèmes ont dû être surmontés : il a fallu faire preuve d'ingéniosité, de talent, d'inventivité. C'est là, au minimum, que le sujet se place dans la liberté à inventer et que l'intelligence se met au service du crime.

Cet acharnement dans le crime constitue une énigme. Notre apport a été de rappeler que le travail n'est pas seulement un acte technique qu'il suffirait d'appliquer. La technique nécessite l'élaboration secondaire des hommes de terrain. C'est cette mobilisation des ressources de ces hommes et de ces femmes qui constitue la condition *sine qua non* de la réalisation du travail.

Comme toute participation à une action collective, la participation à une action collective immorale nécessite donc une mobilisation psychique. Nous pensons avoir montré que cette mobilisation psychique s'accompagne, dans une mesure inconnue, d'un conflit psychique avec la conscience morale des bourreaux. Nous avons porté l'accent sur ce conflit et son explicitation à travers le jeu entre souffrance morale-pratique et défense collective par la banalisation du mal plutôt que sur la motivation au meurtre. Néanmoins, cette option permet de s'interroger en retour sur la question de la motivation.

Auparavant, précisons d'emblée que nous ne savons pas actuellement évaluer la part respective des diverses motivations dans la réalisation de la

Shoah. Que l'antisémitisme ait joué un rôle majeur dans la Shoah, nul ne peut prétendre le contraire. Mais d'une certaine manière, la mobilisation psychique lors de la réalisation d'une tâche, quelle qu'elle soit, nécessite une certaine plasticité des mobiles au fur et à mesure de sa réalisation. Penser du mal des Juifs en général ou simplement acquiescer sans le contredire un ordre antisémite n'est pas tuer un enfant juif de ses propres mains. À chaque fois, la personne qui réalise un projet, quel qu'il fût, se trouve confrontée à des sens différents à mesure qu'elle rencontre des réalités différentes. Or, en matière d'histoire de la Shoah, il n'est pas simple de réduire la question d'Hilberg : « *Comment le bureaucrate allemand composait-il avec ses interdits moraux ? Il y parvenait au prix d'une lutte intérieure, conscient d'une réalité fondamentale, à savoir qu'il pouvait choisir. Il savait qu'aux moments cruciaux tout individu prend des décisions, et que chaque décision est personnelle*¹. »

Nous pouvons avancer l'explication suivante : quelle qu'ait été la volonté, la motivation première aux meurtres des Juifs, l'accomplissement de l'action meurtrière a entraîné un conflit moral. Nous ne discutons pas en un premier temps de ce que voulaient ou ne voulaient pas les Allemands. Ils ont consenti à la tâche meurtrière pour des raisons et des causes qui étaient les leurs (haine antisémite, manipulation, influence, contraintes, opportunisme...). Ce conflit **moral** signifie seulement que les Allemands n'étaient pas dénués de **sens moral**. Mais ce conflit moral qui n'a guère de quoi étonner, il a tout de même bien fallu le conjurer. Que les bourreaux allemands aient été volontaires pour le meurtre de masse n'y change rien. Comment ont-ils fait pour dépasser les effets persistants « *de deux millénaires de moralité et d'éthique occidentales* » ?²

C'est ce qu'il nous semble avoir montré à partir des analyses que nous avons développées. Dans nos exemples, il y a hésitation et remords, il y a question et souffrance morale-pratique. Eichmann, par exemple, ne supporte pas d'assister à des scènes d'horreur et les fuit. Les hommes du 101^e bataillon rentrent à la caserne après Jozefow dans un état lamentable. Et, pourtant, loin de reculer devant l'abomination qu'ils connaissent, ils récidivent, ils deviennent des criminels endurcis, voire cyniques. Comme le souligne Browning, « *une fois la tuerie commencée, ils se sont montrés de plus en plus brutaux. Comme à la vraie guerre, l'horreur de la première rencontre finit par se muer en routine et la mise à mort d'êtres humains est*

1. R. Hilberg, *op. cit.*, p. 872.

2. *Ibid.*, p. 871.

devenue de plus en plus facile. En ce sens, la "brutalisation" des hommes ne fut pas la cause mais l'effet de leur comportement »¹.

La participation à une action collective immorale constitue une menace pour la santé mentale qu'il est donc nécessaire de protéger par l'intermédiaire de la mise en place d'une élaboration défensive, en partie individuelle, en partie collective. Celle-ci se situe dans l'ordre du déni de la réalité de l'immoralité, à travers une banalisation. C'est aussi dans le cadre d'une coopération intersubjective que la possibilité d'un meurtre de masse s'est mise en place. Sans cette construction collective, qu'aurait fait chacun avec ses remords et ses interrogations ? Et ce sont les dignitaires du Reich, de l'ancienne Prusse, de l'Église, antinazis qui ne s'élevèrent pas contre ce que faisait Eichmann. C'est la femme de Stangl², c'est son confesseur, ce sont des voisins qui comprennent à quel point il est difficile de faire souffrir autrui. Le silence, l'absence de jugement négatif, les propos consolants (d'étonnantes paroles consolantes !), les jugements favorables ont tôt fait de permettre au projet de se transformer en réalité.

C'est aussi à partir de ces procédures défensives que se constitue une soumission. Elle transforme des meurtriers occasionnels en meurtriers professionnels, des meurtres occasionnels en un génocide. Ce passage nous paraît plus important à comprendre que l'initiation de l'action. D'un acte transitoire, on passe à une action durable.

Source de souffrance, le conflit moral, au risque de la folie ou de la perversion, a été résolu par des techniques défensives qui relèvent de l'organisation du travail et par des conduites de justification mais aussi de radicalisation et de persévération qui consolident les actions meurtrières. Devant l'accomplissement d'une tâche immorale de cette ampleur, la radicalisation de l'immoralité fut préférée à la folie ou à la souffrance psychique. **Si certains mobilisèrent leur capacité à la cruauté au risque rare de s'y délecter irréductiblement de manière perverse, d'autres s'enfermèrent dans le zèle et l'acharnement de la rigidité défensive. Ces différences de mobilisation psychique expliquent les exemples empiriques de conduites sadiques itératives, de conduites cruelles strictement encadrées dans le temps et dans l'espace et des comportements achar-**

1. C. R. Browning, *Des « hommes ordinaires ». Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la « Solution finale » en Pologne*, Les Belles-Lettres, Paris, 1994, p. 212 [réédition collection de poche 10-18].

2. Voir Gitta Sereny, *Au fond des ténèbres, De l'euthanasie à l'assassinat de masse, un examen de conscience*, Denoël, Paris, 1975, p. 406, et Joseph Torrente (1999), *La Souffrance au travail entre servitude et soumission*, thèse pour le doctorat en psychologie, CNAM, Paris, pp. 314-336.

nés et non sadiques. Ainsi, nous ne réfutons en aucun cas la diversité des implications subjectives et le consentement à l'action meurtrière dont ont fait preuve les agents du génocide et qui impliquent très clairement leur culpabilité juridique et leur responsabilité morale.

Du point de vue du psychologue, une question se pose encore : si une action immorale accomplie dans le cadre d'une action collective peut entraîner un conflit moral lui-même source d'une véritable radicalisation des manières de conduire l'action et de son immoralité, n'est-il pas envisageable que, par le maniement de techniques de manipulation, par le jeu de compromissions multiples, de plus en plus de personnes soient entraînées à la complicité ? C'est le problème des modes d'extension de la complicité par la généralisation du recours aux techniques défensives désormais disponibles, construites par les premiers à s'être mobilisés pour le crime de masse. Quand nous disions que l'invention nazie fut de produire un crime comme un travail, c'est qu'il s'agissait bien par ce biais de l'exploitation illimitée des ressources de la soumission défensive¹.

1. À propos du crime nazi, Hannah Arendt a l'intuition d'une idée semblable mais qu'elle nous semble toutefois généraliser à l'excès : « *Les criminels n'ont pas été mus par les mobiles mauvais et meurtriers que nous connaissons – ils ont tué non pas pour tuer, mais parce que cela faisait partie du métier...* » (H. Arendt, Le « Cas Eichmann » et les Allemands, in *Ontologie et politique*, éditions Tierce, Paris, 1989, p. 172). Voir à ce propos Christophe Dejours : « Organisation du travail-clivage-aliénation », in Dejours C., Veil C. et Wisner A. [sous la dir. 1985], *Psychopathologie du travail*, Entreprise moderne d'édition, pp. 123-130 et Torrente J., Dessors D. (1997), « Stratégie de défense de la naïveté et de la candeur et clivage-déresponsabilisation (travail du mal) », *Actes du Colloque international de psychodynamique et de psychopathologie du travail*, pp. 239-249.